



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA MICROFINANCE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



TABLEAU DE BORD SOCIAL SUR LA PROTECTION DE L'ENFANT AU TITRE DE L'ANNEE 2020



TABLE DES MATIRES

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES.....	Erreur ! Signet non défini.
SOMMAIRE.....	0
LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	4
PRÉFACE.....	6
CHAPITRE 1. ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE.....	8
1.1- Enfant dans /de la rue.....	9
1.1.1- Enfants dans la rue.....	11
1.1.2- Enfants de la rue.....	13
1.1.3- Enfants malnutris.....	13
1.2- Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV).....	16
1.3- Enfants face à la justice.....	19
1.4.1- Enfants face à la justice.....	19
1.4.2- Enfants auteurs.....	20
1.4.3- Enfants victimes.....	21
CHAPITRE 2. TRAITE, TRAVAIL ET MOBILITÉ DES ENFANTS.....	26
2.1- Traite des enfants.....	26
2.1.1- Données nationales sur la traite des enfants.....	26
2.1.2- Données Départementales sur la traite des enfants.....	28
2.2- TRAVAIL DES ENFANTS.....	29
2.2.1- Données nationales sur le travail des enfants.....	29
2.2.2- Données départementales sur le travail des enfants.....	32
2.3- Migration interne et migration externe des enfants et des jeunes.....	32
2.3.1- Données nationales sur la migration des enfants.....	32
CHAPITRE 3. CAPE ET FAMILLES HÔTES.....	35
3.1- Accompagnement et Suivi des CAPE.....	35
3.2- Familles hôtes / familles d'accueil.....	37
CHAPITRE 4. VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS.....	40
4.1- Mutilation Génitale Féminine.....	40
4.1.1- Données nationales.....	40
4.1.2- Données départementales.....	Erreur ! Signet non défini.
4.2- Grossesses / mariages précoces et autres violences faites aux enfants.....	40
4.3.1- Grossesses et mariages précoces.....	40
4.3.2- Violences faites aux enfants.....	42
ANNEXES.....	46

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS (A ordonner)

MASM	:	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
CPS	:	Centre de Promotion Sociale
MGF	:	Mutilations Génitales Féminines
VBG	:	Violences Basées sur le Genre
OFFE	:	Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
SIDoFFE-NG	:	Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant-Nouvelle Génération
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
TBS	:	Tableau de Bords Social

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Répartition des effectifs des enfants dans/de la rue et des enfants malnutris par sexe et par tranche d'âge.....	9
Tableau 2. Répartition selon le sexe et par classe d'âge des enfants face à la justice reçus par les structures de répression.....	19
Tableau 3. Répartition selon le sexe et par classe d'âge des enfants auteurs reçus par les structures de répression.....	20
Tableau 4. Répartition selon le sexe et par classe d'âge des enfants victimes reçus par les structures de répression.....	21
Tableau 5. Répartition des enfants auteurs reçus et réinsérés/réintégrés par département.....	21
Tableau 6. Répartition des enfants face à la justice reçus et réinsérés/réintégrés par département.....	22
Tableau 7. Répartition des enfants victimes reçus et réinsérés/réintégrés par selon le sexe, par classe d'âge et par département.....	24
Tableau 8. Répartition par sexe et par tranche d'âge des enfants victimes de traite.....	26
Tableau 9. Vue d'ensemble sur le travail des enfants	30

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.Présentation générale des enfants en situation difficile reçus et pris en charge	8
Graphique 2.Répartition des enfants dans/de la rue et des enfants malnutris par sexe et par tranche d'âge	10
Graphique 3.Répartition des effectifs des enfants dans la rue par tranche d'âge.	10
Graphique 4.Répartition des enfants de la rue reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires par classe d'âge	11
Graphique 5.Répartition des enfants malnutris reçus par classe d'âge	11
Graphique 6.Répartition des effectifs des enfants dans la rue reçus par sexe et par département	12
Graphique 7.Répartition des effectifs des enfants dans la rue reçus par tranche d'âge et par département	12
Graphique 8.Proportion d'enfants dans la rue reçus et réintégrés dans leur famille par département	14
Graphique 9.Proportion d'enfants de la rue reçus et réintégrés dans leur famille par département	15
Graphique 10.Proportion d'enfants malnutris reçus et pris en charge par département.....	16
Graphique 11.Répartition des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) selon le genre et par département	16
Graphique 12.Proportion d'OEV reçus et pris en charge	18
Graphique 13.Répartition des OEV reçus par tranche d'âge et par département	18
Graphique 14.Proportion d'enfants face à la justice reçus et réintégrés	23
Graphique 15.Pourcentage d'enfants victimes reçus et réinsérés / réintégrés.....	25
Graphique 16.Répartition des enfants victimes de traite transfrontalière par tranche d'âge	27
Graphique 17.Répartition des enfants victimes de traite nationale par tranche d'âge	27
Graphique 18.Répartition selon le sexe des enfants victimes de traite transfrontalière par sexe	28
Graphique 19.Répartition des enfants victimes de traite nationale par sexe.....	28
Graphique 20.Proportion d'enfants victime de traite réintégrés	29
Graphique 21.Répartition des enfants recensés en situation de travail par les CPS, l'inspection du travail, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires.....	30
Graphique 22.Répartition des enfants exposés aux pires formes de travail identifiés par sexe	31

Graphique 23.Répartition des enfants exposés aux pires formes de travail identifiés par tranche d'âge 31

Graphique 24.Répartition des enfants en situation de travail retirés et réinsérés 32

PRÉFACE

Au regard de sa mission de mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière sociale et dans le but de disposer d'informations fiables, actuelles et complètes sur les cibles de l'action sociale au Bénin, le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance s'est doté d'un Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant de Nouvelle Génération (SIDoFFE-NG).

Composé d'une application de type web et de supports physiques de collecte de données, ce système permet la remontée des données statistiques collectées depuis les structures déconcentrées en contact avec les populations, de concert avec tous les autres acteurs à la base.

Le présent tableau de bord social sur la protection de l'enfant, le tout premier après quelques mois de phase pilote et une année de généralisation, est le reflet de ce système relativement aux situations des enfants et aux réponses à eux apportées en fonction des départements. C'est un outil destiné à révéler le secteur des affaires sociales en matière de protection des enfants au regard des nombreuses statistiques qu'il met à disposition en renseignant au mieux sur un domaine qui demeure l'une des priorités du Gouvernement.

Structuré par thématiques et sous thématiques, le premier tableau de bord social sur la protection de l'enfant offre à ceux qui le consultent, la possibilité d'apprécier l'état de cette cible sensible que constituent les enfants au cours de l'année 2020 à travers des statistiques globales et détaillées, désagrégées par sexe et par tranche d'âge. Il présente également des scores relevés par département et par commune en fonction de certains indicateurs clés se rapportant aux vécus quotidiens des enfants ainsi que sur la réponse apportée par les services d'assistance sociale.

A travers ces colonnes, j'exprime ma profonde gratitude à l'ensemble des partenaires techniques et financiers de mon département ministériel qui ont œuvré à l'aboutissement de ce système. Mes remerciements vont particulièrement à l'endroit de l'UNICEF pour son accompagnement soutenu dans nos actions au profit des enfants et grâce à qui, le présent chef d'œuvre a été une réalité.

Je nourris l'espoir que l'appropriation de ce nouvel outil et son exploitation aussi par les enfants eux-mêmes que par les autres acteurs de protection inspirent davantage les interventions au profit de cette couche vulnérable afin que s'opère le changement social tant souhaité.

Véronique TOGNIFODE

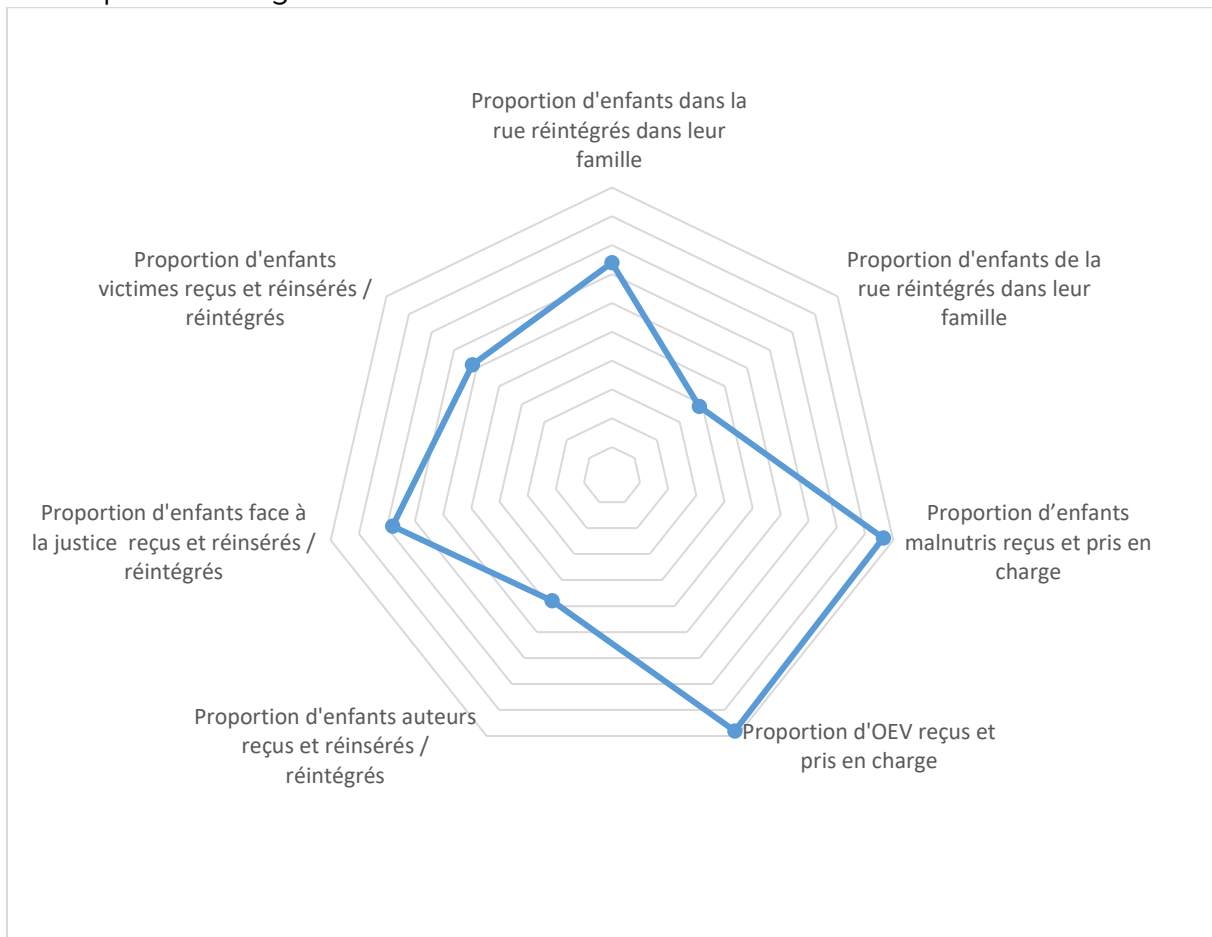
Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance

CHAPITRE 1. ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE

Ce chapitre aborde trois (03) sous thématiques à savoir : enfant dans/de la rue, Orphelins et enfants vulnérables et enfants face à la justice.

Ce graphe ci-dessous, présente les niveaux atteints dans la prise en charge des différents cas clés de ces sous thématiques

Graphique 1. Présentation générale des enfants en situation difficile reçus et pris en charge



Ce graphe montre un peu des CPS dans la prise en charge des différentes catégories d'enfants en situation difficile. Sur les sept (07) catégories d'enfants mis en exergue ici, on remarque aisément les performances réalisées dans la prise en charge des OEV et les enfants malnutris.

Par ailleurs, d'importants efforts restent à déployer quant à la réintégration des enfants de la rue et des enfants auteurs d'infractions judiciaires dans leur famille.

1.1- Enfant dans /de la rue

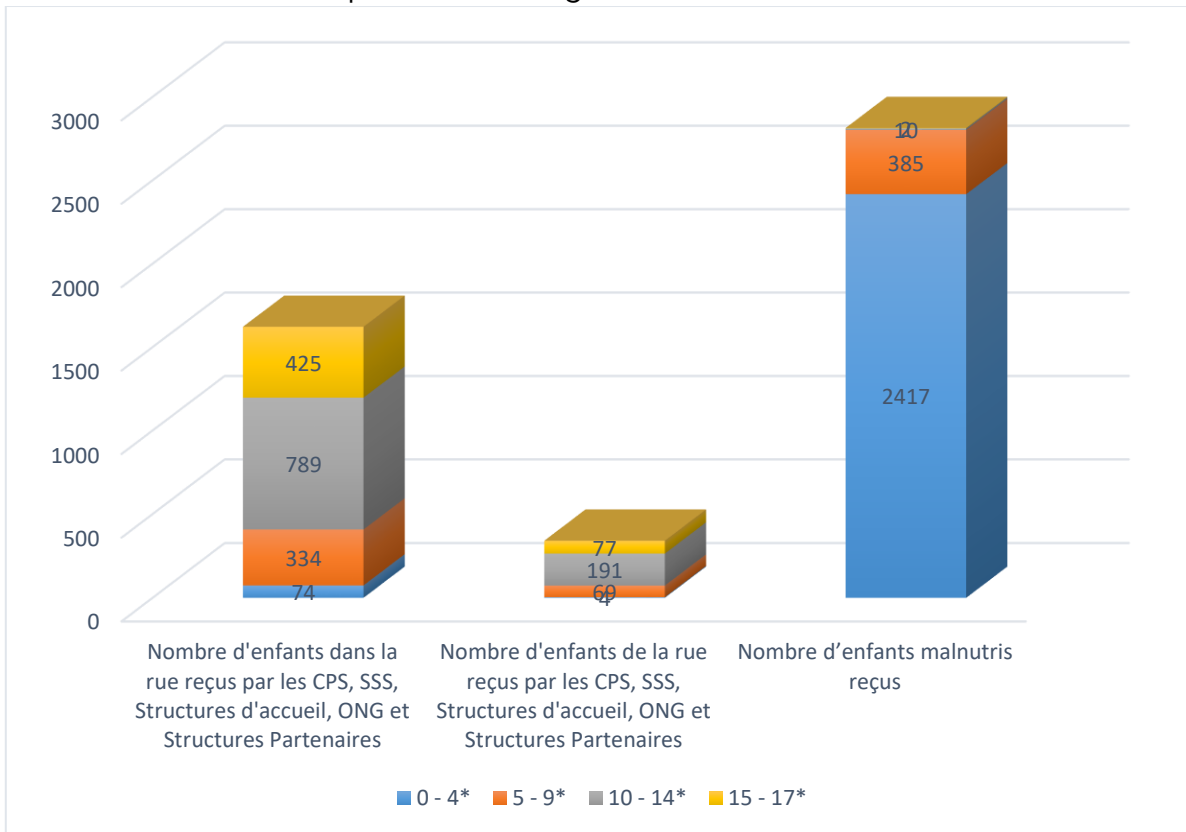
Tableau 1. Répartition des effectifs des enfants dans/de la rue et des enfants malnutris par sexe et par tranche d'âge

Indicateurs	Total Sexe H*	Total Sexe F*	0 - 4*	5 - 9*	10 - 14*	15 - 17*	Total
Nombre d'enfants dans la rue reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	867	752	74	334	789	425	1619
Nombre d'enfants dans la rue réintégréés dans leur famille	620	577	59	294	575	273	1197
Proportion d'enfants dans la rue réintégréés dans leur famille	71,51%	76,73%	79,73%	88,02%	72,88%	64,24%	73,93%
Nombre d'enfants de la rue reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	219	122	4	69	191	77	341
Nombre d'enfants de la rue réintégréés dans leur famille	85	47	3	30	67	32	132
Proportion d'enfants de la rue réintégréés dans leur famille	38,81%	38,52%	75,00%	43,48%	35,08%	41,56%	38,71%
Nombre d'enfants malnutris reçus	1307	1505	2417	385	10	2	2812
Nombre d'enfants malnutris pris en charge	1256	1456	2345	360	7	2	2712
Proportion d'enfants malnutris pris en charge	96,10%	96,74%	97,02%	93,51%	70,00%	100,00%	96,44%

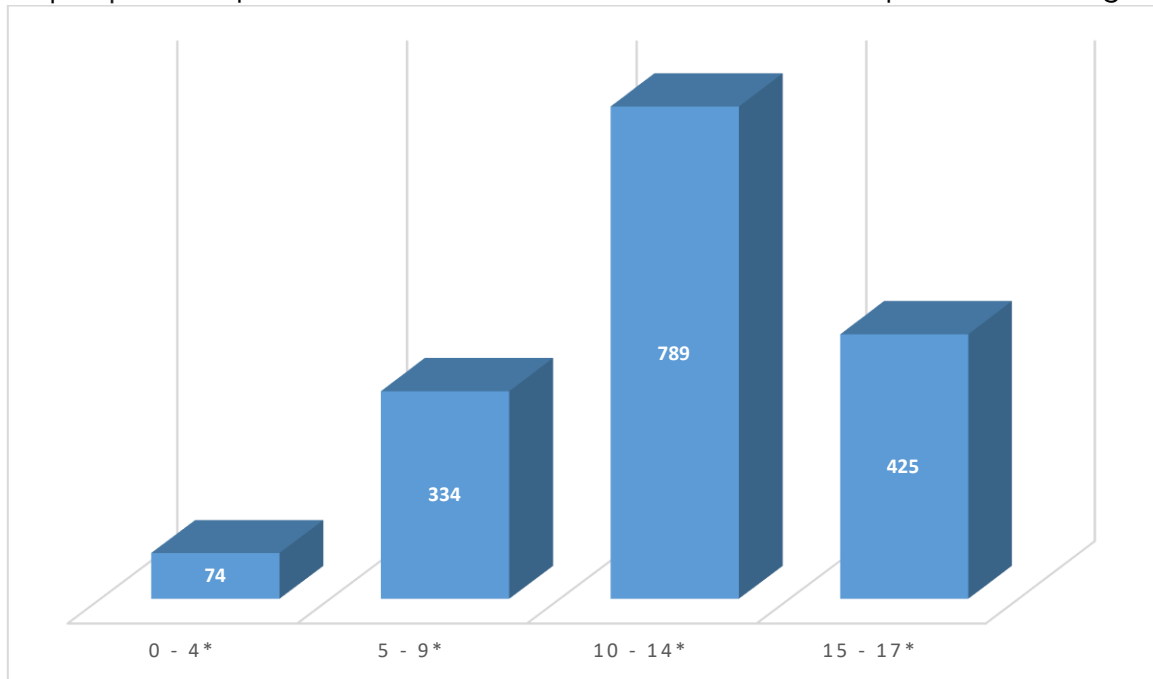
Source : MASM,OFFE,SIDoFFE-NG 2020

L'examen de ce tableau montre que l'effectif des enfants dans la rue reçus est plus important, comparativement aux enfants de la rue (1697 cas contre 341) ; d'où l'ampleur du phénomène de l'enfant dans la rue.

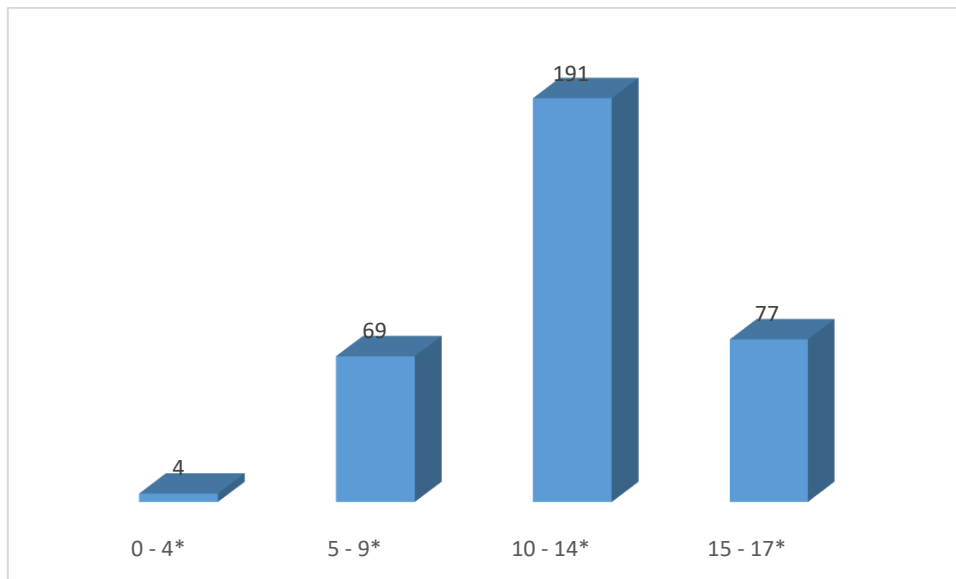
Graphique 2. Répartition des enfants dans/de la rue et des enfants malnutris par sexe et par tranche d'âge



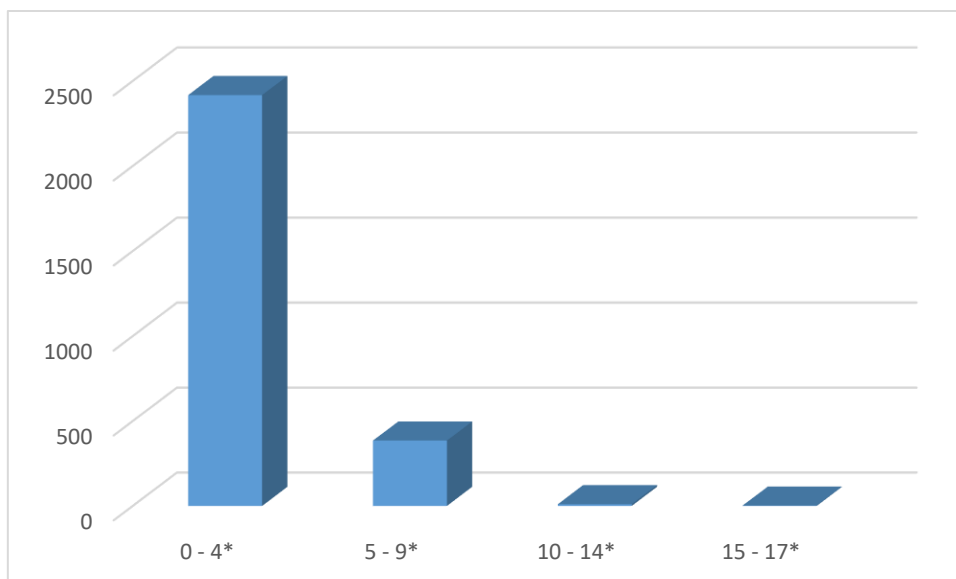
Graphique 3. Répartition des effectifs des enfants dans la rue par tranche d'âge.



Graphique 4. Répartition des enfants de la rue reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires par classe d'âge



Graphique 5. Répartition des enfants malnutris reçus par classe d'âge

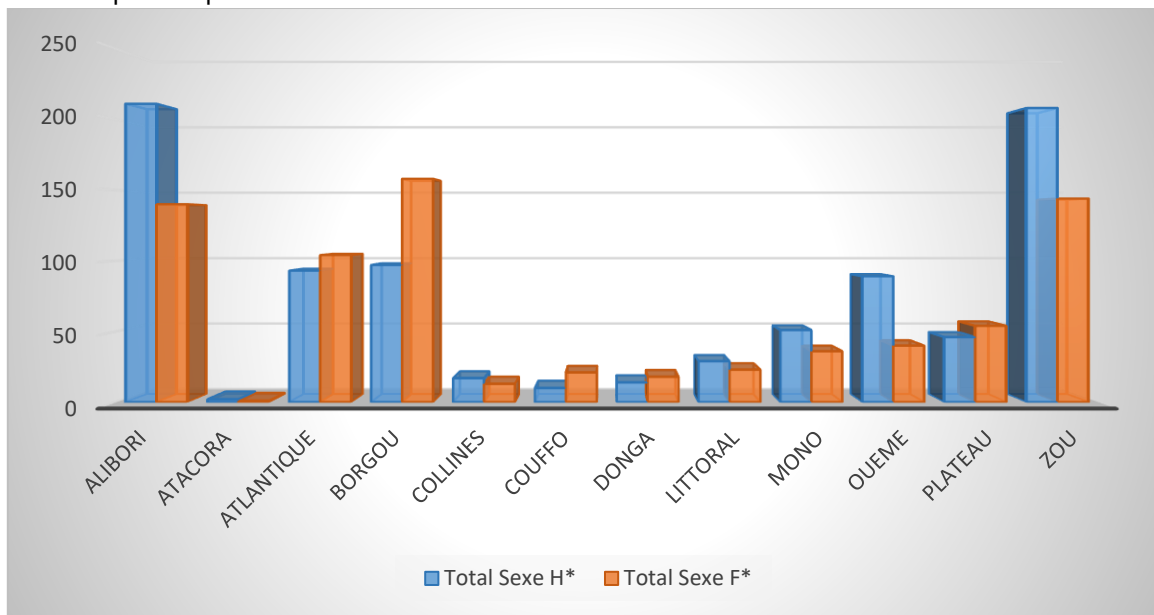


1.1.1- Enfants dans la rue

Les données collectées ont permis de dénombrer 1619 enfants dans la rue reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires.

- **Ampleur du phénomène**

Graphique 6. Répartition des effectifs des enfants dans la rue reçus par sexe et par département

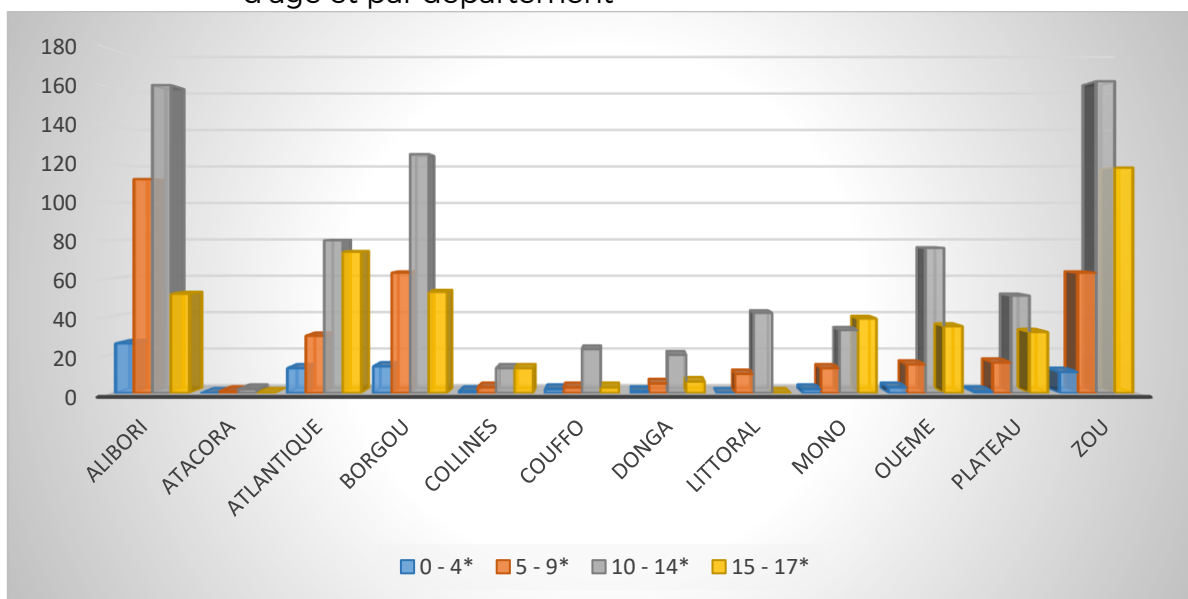


Au plan national, les enfants dans la rue sont en majorité des garçons ; 54% contre 46% de filles.

Ces taux varient en fonction des départements. Mais, les tendances sont confirmées dans les départements de l'Alibori, des Collines, du Littoral, du Mono, de l'Ouémé et du Zou, contrairement au niveau des départements de l'Atlantique, du Borgou, du Couffo, de la Donga et du Plateau où l'on rencontre plus de filles dans la rue.

- Caractéristique des enfants dans la rue

Graphique 7. Répartition des effectifs des enfants dans la rue reçus par tranche d'âge et par département



La majorité des enfants dans la rue soit 49% ont entre 10 et 14 ans suivi de la tranche d'âges de 15 à 17 ans pour un taux de 26%.

1.1.2- Enfants de la rue

Les données collectées ont permis de dénombrer 341 enfants de la rue reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires.

- Ampleur du phénomène

De façon générale, les garçons sont plus exposés à ce phénomène avec un taux de 64,22% à ce phénomène par rapport aux filles dont le taux n'est que de 35,77%. Les garçons de la rue sont donc deux fois plus nombreux que les filles de la rue.

- Caractéristiques des enfants de la rue

La tranche d'âge de 10 à 14 ans est la plus exposée, soit un taux 56,01%, suivie de la tranche d'âge de 15 à 17 ans pour un taux de 22,58%.

1.1.3- Enfants malnutris

Les données collectées ont permis de dénombrer 2812 enfants malnutris reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires au titre de 2020.

- Ampleur du phénomène

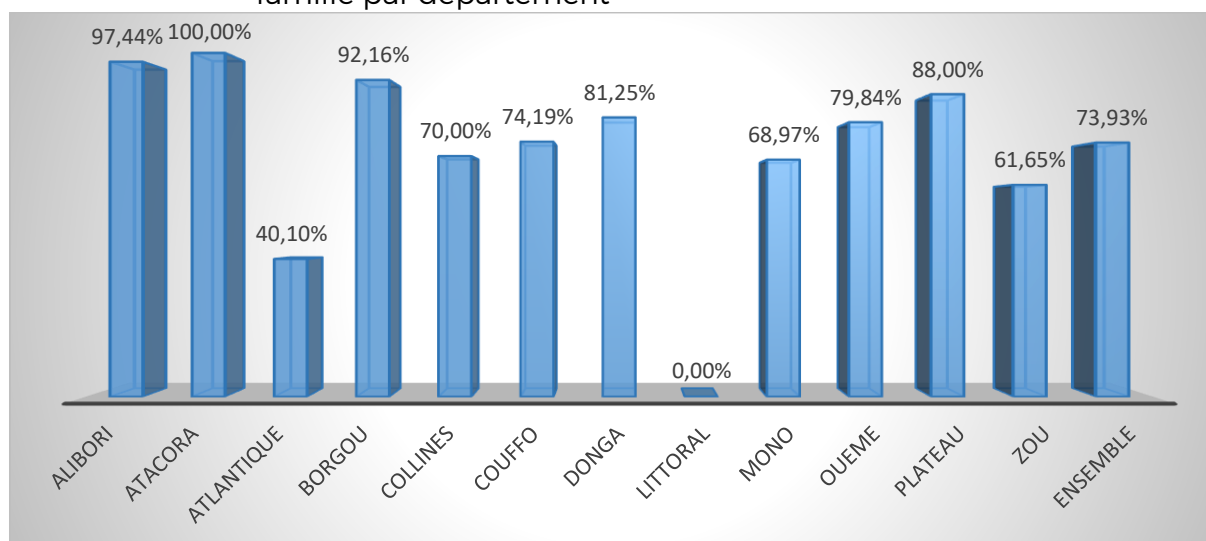
Les données collectées au niveau de cette thématique montrent que les enfants de sexe féminins sont plus victimes de ce phénomène (53,52%) par rapport aux garçons (46,47%).

- Caractéristiques des enfants malnutris

La malnutrition a touché au cours de 2020 2417 enfants âgés de 0 à 4 ans soit environ 86% de l'effectif global. Arrive ensuite les enfants âgés de 5 à 9 ans pour un taux d'environ 14%.

Département	Nombre d'enfants dans la rue reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires			Nombre d'enfants dans la rue réintégréés dans leur famille			Proportion d'enfants dans la rue reçus et réintégréés dans leur famille
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
ALIBORI	211	140	351	204	138	342	97,44%
ATACORA	2	1	3	2	1	3	100,00%
ATLANTIQUE	93	104	197	39	40	79	40,10%
BORGOU	97	158	255	88	147	235	92,16%
COLLINES	17	13	30	15	6	21	70,00%
COUFFO	10	21	31	10	13	23	74,19%
DONGA	14	18	32	14	12	26	81,25%
LITTORAL	29	23	52	0	0	0	0,00%
MONO	51	36	87	33	27	60	68,97%
OUEME	89	40	129	64	39	103	79,84%
PLATEAU	46	54	100	39	49	88	88,00%
ZOU	208	144	352	112	105	217	61,65%
TOTAL	867	752	1619	620	577	1197	73,93%

Graphique 8. Proportion d'enfants dans la rue reçus et réintégréés dans leur famille par département

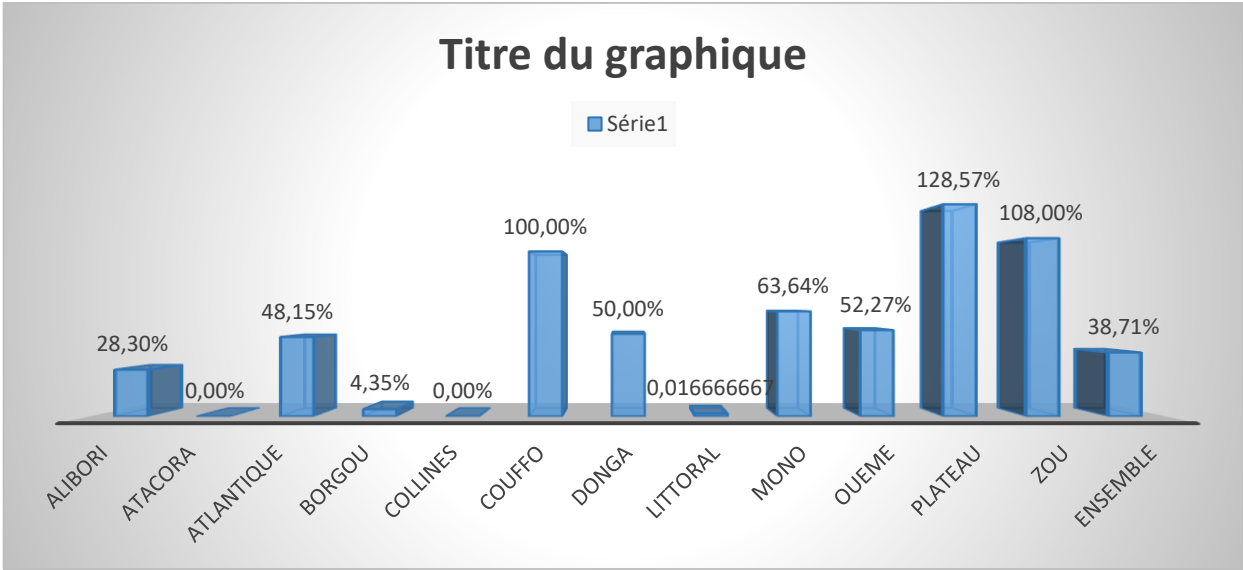


L'examen des données relatives à la proportion d'enfants dans la rue reçus et réintégrés dans leur famille par département, montre que les Départements de l'Alibori, de l'Atacora et du Borgou arrivent en tête avec une proportion de prise en charge des enfants dans la rue équivalente à 100%, résultats d'un travail excellent abattu par les travailleurs sociaux desdits départements.

Par contre dans les départements comme ceux de l'Atlantique et du Zou, des efforts restent à faire pour combler les gaps respectifs de 60% et 40% enregistrés jusque-là.

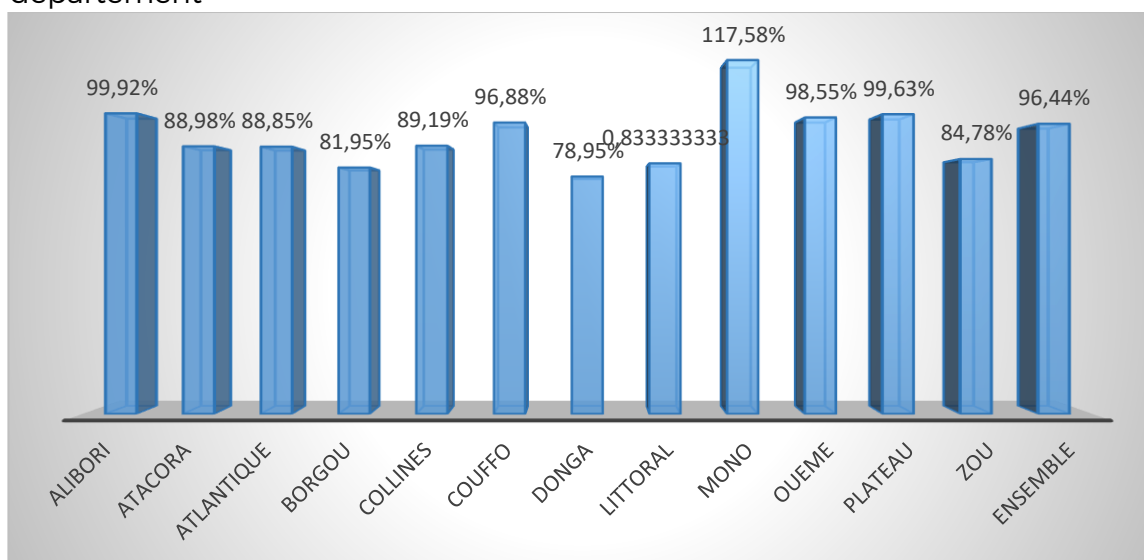
Pour ce qui est du Littoral, tout est à faire au regard de ce score pratiquement nul enregistré dans ce département en matière de prise en charge des **enfants dans la rue** reçus et réintégrés.

Graphique 9. Proportion d'enfants de la rue reçus et réintégrés dans leur famille par département



L'analyse de ce graphique montre que les performances enregistrées en matière d'enfants de la rue reçus et réintégrés, sont faibles dans l'ensemble du pays sauf au niveau des départements du Couffo, du Plateau et du Zou où la proportion est de 100%. Dans les départements de l'Atlantique, de la Donga et de l'Ouémé, les proportions tournent autour de 50%. Mais, dans le Zou et l'Alibori, cette proportion est d'environ 40%. Quant aux Départements de l'Atacora, du Borgou, des Collines et du Littoral, ils ont enregistré un score pratiquement nul.

Graphique 10. Proportion d'enfants malnutris reçus et pris en charge par département



L'examen des données collectées montre que les 2812 enfants victimes de malnutrition bénéficient d'une prise en charge dans la plupart des départements où ils ont été identifiés, à au moins 80%. Ce qui témoigne du professionnalisme des agents appelés à cette tâche ainsi que de la performance des structures desquelles ces derniers relèvent.

Cependant, nous ne devons pas perdre de vue que des efforts restent à faire au niveau de certains départements comme le Zou, la Donga, le Littoral et le Borgou pour passer à 100%.

1.2- Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV)

Graphique 11. Répartition des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) selon le genre et par département

Département	OEV reçus		Total	OEV Pris en charge		Total	Proportion d'OEV reçus et PEC
	Garçons	Filles		Garçons	Filles		
ALIBORI	1 026	1 103	2 129	680	814	1 494	70,17%
ATACORA	324	650	974	240	575	815	83,68%
ATLANTIQUE	1 430	1 734	3 164	559	986	1 545	48,83%
BORGOU	1 322	1 379	2 701	978	1 077	2 055	76,08%
COLLINES	453	709	1 162	485	1 017	1 502	129,26%
COUFFO	463	551	1 014	316	504	820	80,87%
DONGA	331	831	1 162	1 227	1 474	2 701	232,44%

Département	OEV reçus		Total	OEV Pris en charge		Total	Proportion d'OEV reçus et PEC
	Garçons	Filles		Garçons	Filles		
LITTORAL	54	66	120	22	32	54	45,00%
MONO	414	369	783	396	395	791	101,02%
OUEME	1 212	1 052	2 264	1 249	1 476	2 725	120,36%
PLATEAU	620	323	943	881	662	1 543	163,63%
ZOU	955	1 144	2 099	1 010	1 097	2 107	100,38%
TOTAL	8604	9911	18515	8043	10109	18152	98,04%

Source : MASM,OFFE,SIDoFFE-NG 2020

La répartition des OEV reçus et ceux pris en charge par sexe montre que globalement l'effectif total des filles OEV dépasse celui des garçons. Cette même tendance est observée dans presque tous les départements à l'exception des départements du Mono, de l'Ouémé et du Plateau.

Le taux national de prise en charge des OEV 98,04% montre que presque la totale des OEV sont prise en charge mais entre départements, on observe de fortes disparités entre ces taux qui varient de 45% à 232,44% : voir graphique ci-dessous.

Les données collectées ont permis de dénombrer 18515 orphelins et enfants vulnérables dans l'ensemble des 12 départements du pays en 2020. De ces 18515, on décompte 9911 filles (53,52%) contre 8604 garçons (46,47%).

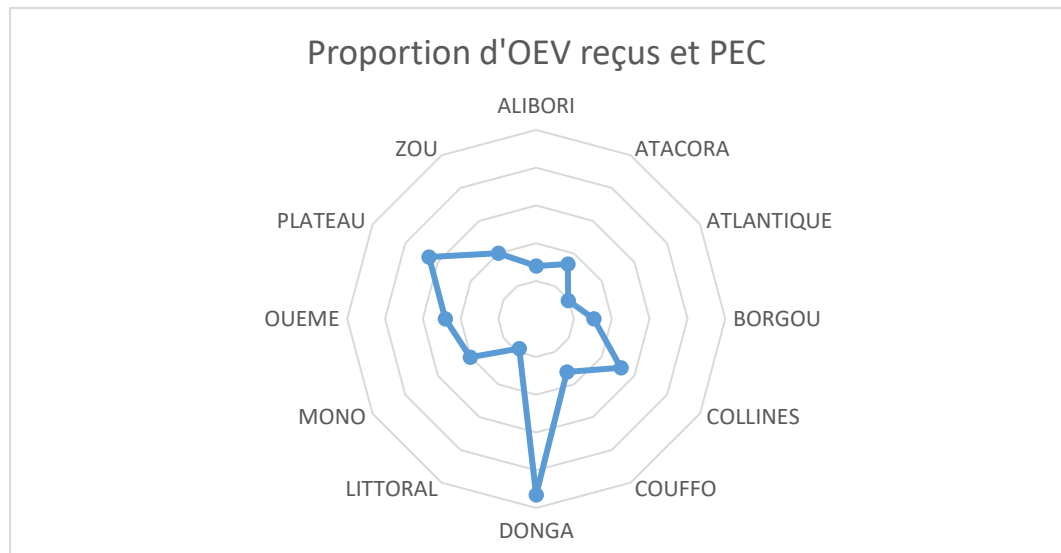
L'Atlantique est le département qui a enregistré le plus grand nombre de cas ; soit 3164/18515 (17,08%) avec 1434 filles pour 1430 garçons. De ces 3164 cas, 1545 ont bénéficié d'une prise en charge par les services des Centres de promotion sociale.

L'atlantique est suivi respectivement des Départements du Borgou (2701 cas dont 2055 ont bénéficié d'une prise en charge), de l'Ouémé (2264 cas dont la totalité a été prise en charge), de l'Alibori (2129 cas dont 1494 ont bénéficié d'une prise en charge) et du Zou (2099 cas entièrement pris en charge).

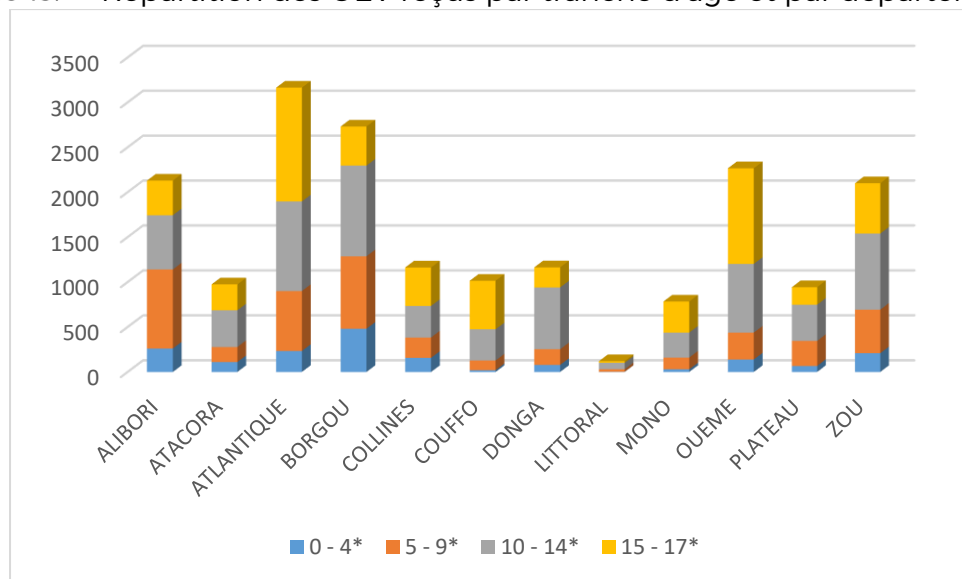
C'est le Littoral qui a enregistré l'effectif le plus réduit d'OEV en 2020 soit 120 cas sur les 18515 dénombrés au niveau national, avec un taux de prise en charge de 45% (soit 54/120).

Le graphique ci-dessous, présente les proportions d'OEV reçus et pris en charge par département.

Graphique 12. Proportion d'OEV reçus et pris en charge



Graphique 13. Répartition des OEV reçus par tranche d'âge et par département



Ce graphique montre qu'en matière d'effectif d'OEV enregistrés, le département de l'Atlantique vient en tête, suivi de celui du Borgou, de l'Ouémé, de l'Alibori et du Zou. Curieusement, c'est le département du Littoral qui vient en dernière position avec seulement 120 OEV reçus.

Les tranches d'âge les plus touchées sont celles comprises entre 10-14 ans et 15 à 17 ans.

1.3- Enfants face à la justice

- Données générales

Indicateurs	Total Sexe H*	Total Sexe F*	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17	Total
Nombre d'enfants auteurs reçus par les structures de répression (justice et sécurité)	121	27	0	4	52	92	148
Nombre d'enfants auteurs réinsérés / réintégrés	53	18	0	1	22	48	71
Nombre d'enfants face à la justice reçus par les structures de répression (justice et sécurité)	185	97	3	16	120	144	282
Nombre d'enfants face à la justice réintégrés dans leur famille	153	67	3	14	122	81	220
Nombre d'enfants victimes reçus par les structures de répression (justice et sécurité)	57	187	10	29	101	105	244
Nombre d'enfants victimes réinsérés / réintégrés	37	114	7	18	63	64	151

— Source : MASM,OFFE,SIDoFFE-NG 2020

1.4.1- Enfants face à la justice

Tableau 2. Répartition selon le sexe et par classe d'âge des enfants face à la justice reçus par les structures de répression

Indicateurs	Total Sexe H*	Total Sexe F*	0 - 4*	5 - 9*	10 - 14*	15 - 17*	Total
Nombre d'enfants face à la justice reçus par les structures de répression (justice et sécurité)	185	97	3	16	120	144	282

Les données collectées ont permis de dénombrer 282 enfants face à la justice reçus par les structures de répression (justice et sécurité) sur l'ensemble du territoire.

- Ampleur du phénomène

Des 282 enfants qui se sont retrouvés face à la justice en 2020, 185 sont de sexe masculin, soit un taux de 65,60% pour seulement 97 filles, soit un taux de 34,39%.

- **Caractéristiques des enfants face à la justice**

La majorité des enfants face à la justice reçus en 2020 ont un âge compris entre 15 et 17 ans et représentent 51,06%. Ils sont suivis des enfants de la tranche d'âge de 10 à 14ans pour un taux de 42,55%. Aussi est-il important de souligner que 3 enfants âgés de 0 à 4ans sur les 282 sont également concernés par ce phénomène.

1.4.2- Enfants auteurs

Tableau 3. Répartition selon le sexe et par classe d'âge des enfants auteurs reçus par les structures de répression

Indicateurs	Total Sexe H	Total Sexe F	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17	Total
Nombre d'enfants auteurs reçus par les structures de répression (justice et sécurité)	121	27	0	4	52	92	148

Les données collectées ont permis de dénombrer 148 enfants auteurs reçus par les structures de répression (justice et sécurité) sur l'ensemble du territoire.

- **Ampleur du phénomène**

L'examen de ce tableau montre que la majorité des enfants auteurs sont de sexe masculin. Ils représentent 81,75% de l'effectif total. Les filles ne représentent que le 1/5 de l'effectif des garçons.

- **Caractéristiques des enfants auteurs**

La majorité des enfants auteurs ont un âge compris entre 15 et 17 ans et représente 62,16% de l'effectif total. Arrivent ensuite les enfants de la tranche d'âge de 10 à 14ans pour un taux de 35,13% puis les enfants âgés de 5 à 9 ans.

Ici, on note que les enfants âgés de 0 à 4ans ne sont pas concernés par ce phénomène.

1.4.3- Enfants victimes

Tableau 4. Répartition selon le sexe et par classe d'âge des enfants victimes reçus par les structures de répression

Indicateurs	Total Sexe H*	Total Sexe F*	0 - 4*	5 - 9*	10 - 14*	15 - 17*	Total
Nombre d'enfants victimes reçus par les structures de répression (justice et sécurité)	57	187	10	29	101	105	244

Les données collectées ont permis de dénombrer 244 enfants victimes reçus par les structures de répression (justice et sécurité) au niveau des 12 départements du pays.

- Ampleur du phénomène

La majorité des enfants victimes sont des filles soit 187 sur les 2442 dénombrés en 2020. Les garçons ne représentent environ que le 1/3 de l'effectif des filles.

- Caractéristiques des enfants victimes

Ici, on note que tous les enfants sont concernés par le phénomène. Les 244 reçus sont victimes à des degrés divers. En effet, de l'analyse du tableau, il ressort que 43,03% des enfants victimes ont un âge compris entre 15 et 17 ans, 41,39% entre 10 et 14 ans, 11,88% entre 5 et 9 ans puis 4,09% âgés de 0 à 4 ans.

- Proportion des enfants auteurs reçus et réinsérés/réintégrés par département

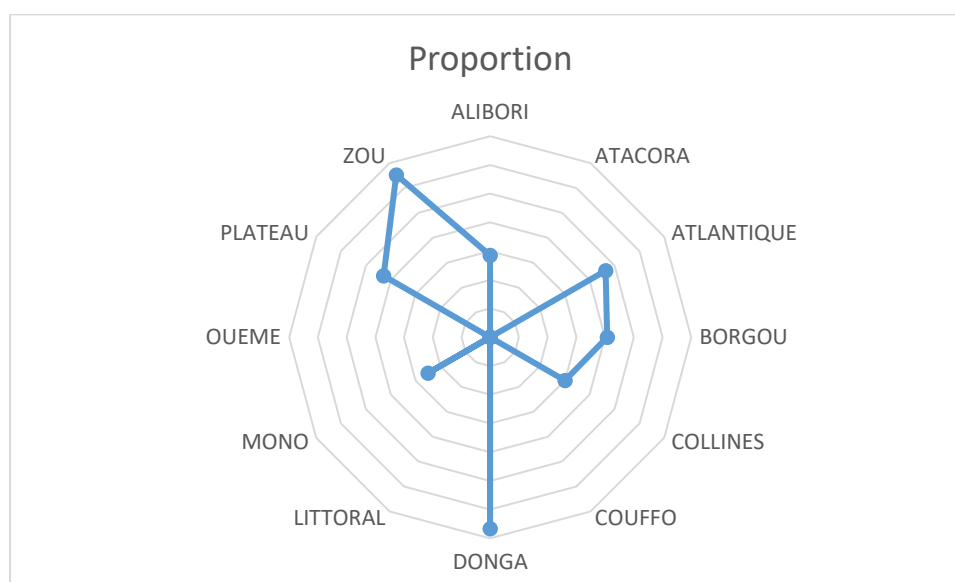
Tableau 5. Répartition des enfants auteurs reçus et réinsérés/ réintégrés par département

Département	Total Sexe H	Total Sexe F	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17	Total reçus	Total réinsérés	Proportion
ALIBORI	12	2	0	0	5	9	14	4	28,57%
ATACORA	1	0	0	0	1	0	1	0	0,00%
ATLANTIQUE	23	5	0	1	3	24	28	13	46,43%
BORGOU	22	5	0	1	13	13	27	11	40,74%
COLLINES	8	2	0	1	5	4	10	3	30,00%
COUFFO	2	0	0	0	1	1	2	0	0,00%
DONGA	5	1	0	0	5	1	6	4	66,67%
LITTORAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
MONO	2	2	0	1	1	2	4	1	25,00%

Département	Total Sexe H	Total Sexe F	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17	Total reçus	Total réinsérés	Proportion
OUEME	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
PLATEAU	7	0	0	0	0	7	7	3	42,86%
ZOU	39	10	0	0	18	31	49	32	65,31%
TOTAL	121	27	0	4	52	92	148	71	

Source : MASM,OFFE,SIDoFFE-NG 2020

L'examen de ce tableau montre que le Département de Zou a reçu le plus grand nombre de cas soit 49/148, suivis des Départements de l'Atlantique et du Borgou (respectivement 28/148 et 27/148) ; arrivent ensuite les Départements de l'Alibori et des Collines avec 14 cas sur 148 et 10 cas sur 148. Les Départements de l'Atacora, du Littoral et de l'Ouémé n'ont pratiquement pas reçu cette catégorie d'enfants en 2020.



- Proportion des enfants face à la justice reçus et réinsérés/réintégrés par département

Tableau 6. Répartition des enfants face à la justice reçus et réinsérés/réintégrés par département

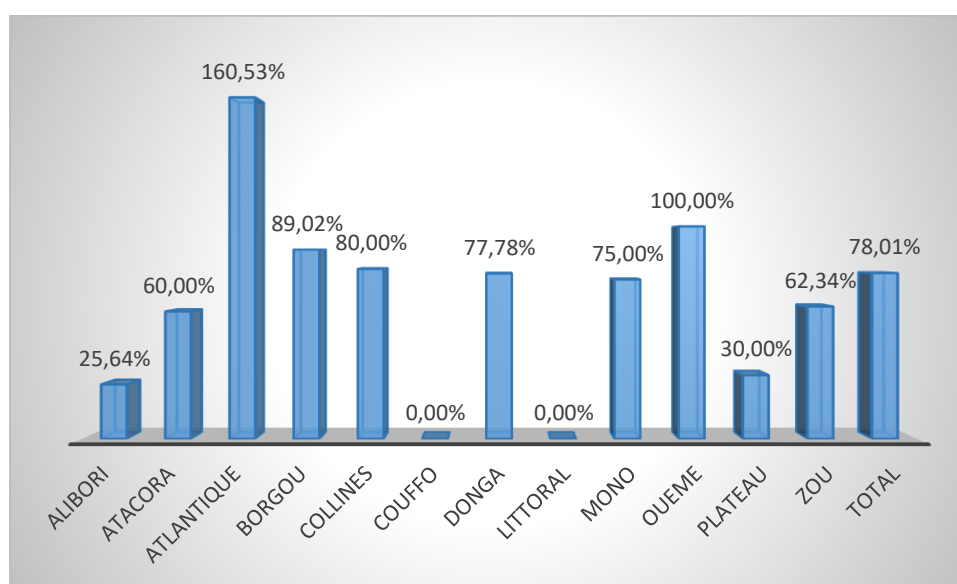
Département	Total Sexe H	Total Sexe F	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17	Total Enfants face à la justice reçus	Total Enfants face à la justice pris en charge	Proportion d'enfants face à la justice reçus et réintégrés
ALIBORI	20	19	0	3	14	23	39	10	25,64%
ATACORA	5	0	0	0	3	2	5	3	60,00%

Département	Total Sexe H	Total Sexe F	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17	Total Enfants face à la justice reçus	Total Enfants face à la justice pris en charge	Proportion d'enfants face à la justice reçus et réintégrés
ATLANTIQUE	33	5	0	0	5	33	38	61	160,53%
BORGOU	44	38	3	9	41	29	82	73	89,02%
COLLINES	8	2	0	1	5	4	10	8	80,00%
COUFFO	2	1	0	0	1	2	3	0	0,00%
DONGA	7	2	0	0	7	2	9	7	77,78%
LITTORAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
MONO	4	4	0	1	1	6	8	6	75,00%
OUEME	0	1	0	0	0	1	1	1	100,00%
PLATEAU	9	1	0	0	0	10	10	3	30,00%
ZOU	53	24	0	2	43	32	77	48	62,34%
TOTAL	185	97	3	16	120	144	282	220	

Source : MASM,OFFE,SIDoFFE-NG 2020

L'analyse du tableau monte que les Départements du Borgou et du Zou ont reçu à eux seuls plus de la moitié du nombre total de cas reçus dans les 12 départements au cours de 2020 soit 159/282. Arrivent ensuite les Départements de l'Alibori et de l'Atlantique qui ont reçu respectivement 39 et 38 cas. Le Littoral et l'Ouémé n'ont pratiquement pas reçu des enfants de cette catégorie en 2020.

Graphique 14. Proportion d'enfants face à la justice reçus et réintégrés



- Répartition des enfants victimes reçus et réinsérés/réintégréés par département

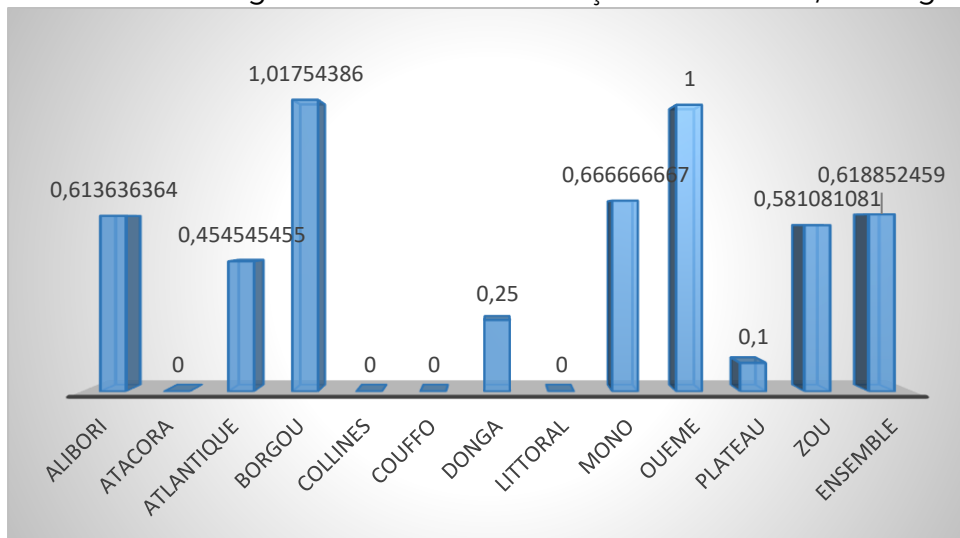
Tableau 7. Répartition des enfants victimes reçus et réinsérés/réintégréés par selon le sexe, par classe d'âge et par département

Département	Total Sexe H*	Total Sexe F*	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17	15 - 24	Total Victimes reçus	Total Victimes Pris en charge
ALIBORI	7	37	0	3	23	18	0	44	27
ATACORA	0	3	0	0	1	2	0	3	0
ATLANTIQUE	9	13	1	1	3	18	0	22	10
BORGOU	14	43	5	9	26	17	0	57	58
COLLINES	1	0	0	1	0	0	0	1	0
COUFFO	0	1	0	0	1	0	0	1	0
DONGA	0	12	0	3	8	1	0	12	3
LITTORAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MONO	5	1	0	3	1	2	0	6	4
OUEME	0	4	0	2	2	0	0	4	4
PLATEAU	0	20	0	0	9	11	0	20	2
ZOU	21	53	4	7	27	36	0	74	43
TOTAL	57	177	10	29	101	104	0	244	

Source : MASM,OFFE,SIDoFFE-NG 2020

L'examen de ce tableau montre que le Département du Zou a reçu 74 enfants victimes sur un total de 244, suivi du Borgou pour 57 cas, de l'Alibori pour 44 cas, de l'Atlantique pour 22/244, du Plateau (20/244) puis des autres départements, à savoir la Donga (12 cas), le Mono (6 cas), l'Ouémé (4 cas). Le Littoral, les Collines et le Couffo n'ont pratiquement rien reçu comme enfants victimes au cours de 2020.

Graphique 15. Pourcentage d'enfants victimes reçus et réinsérés / réintégrés



CHAPITRE 2. TRAITE, TRAVAIL ET MOBILITÉ DES ENFANTS

Le présent chapitre traite des questions relatives à la traite, au travail et à la mobilité des enfants et est subdivisé en trois sous-thématiques que sont la traite des enfants, le travail des enfants et la mobilité des enfants. Cinq différents indicateurs permettent de mesurer l'ampleur de ces phénomènes vécus par les enfants ainsi que les réponses apportées aux victimes.

2.1- Traite des enfants

2.1.1- Données nationales sur la traite des enfants

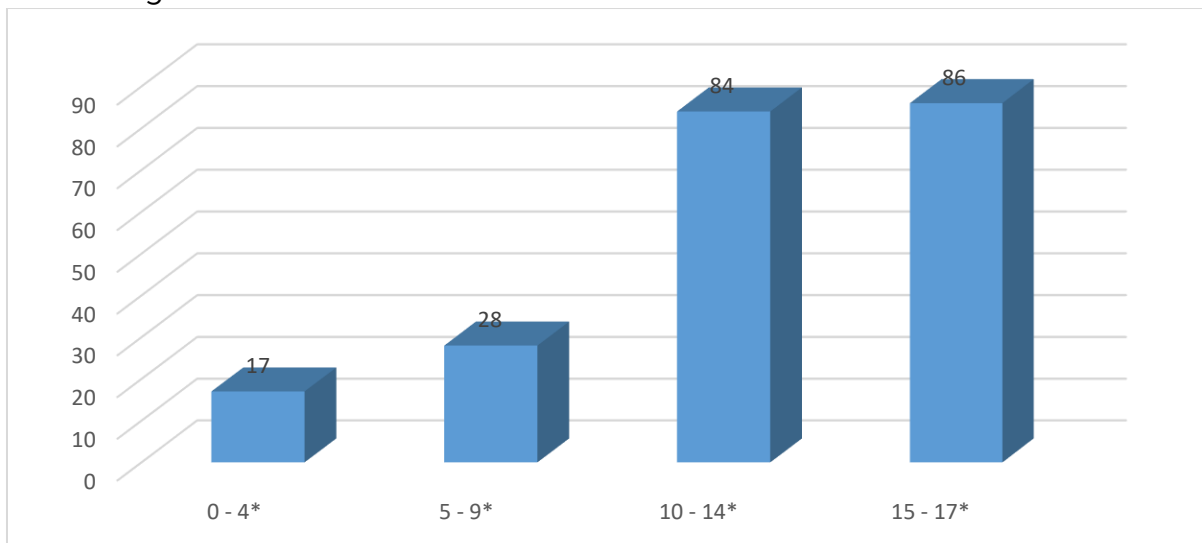
Tableau 8. Répartition par sexe et par tranche d'âge des enfants victimes de traite

Indicateurs	Total Sexe M*	Total Sexe F*	0 - 4*	5 - 9*	10 - 14*	15 - 17*
Nombre d'enfants victimes de traite reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	326	333	5	73	329	252
Nombre d'enfants victimes de traite réintégrés par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	283	294	4	67	304	202
Nombre d'enfants victimes de traite transfrontalière	126	89	17	28	84	86
Nombre d'enfants victimes de traite nationale	142	200	1	35	179	127
Nombre d'enfants migrants non accompagnés	43	37	0	3	43	34

Source : MASM, OFFE, SIDoFFE-NG 2020

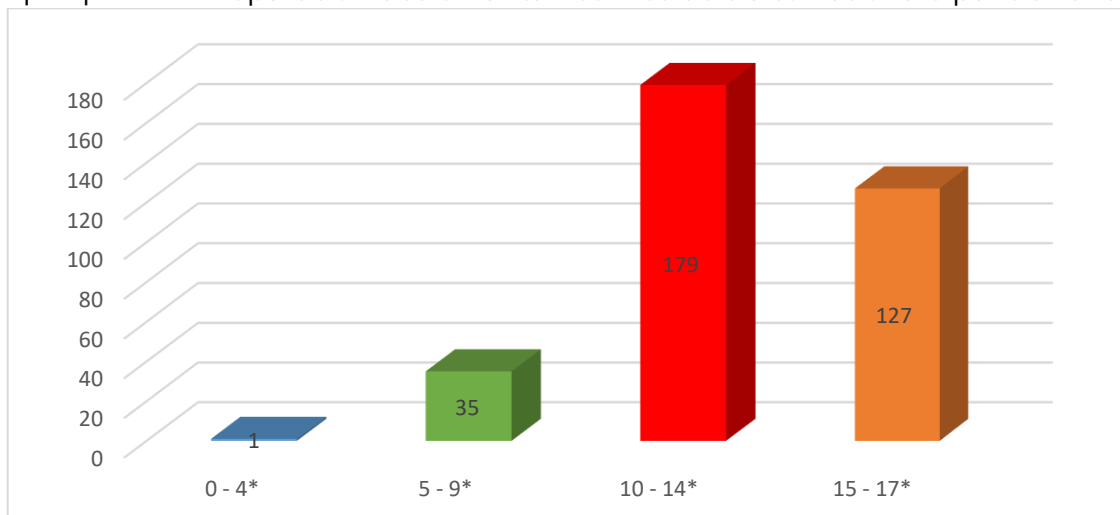
Le tableau ci-dessus montre que la traite des enfants est un fait qui se produit aussi bien à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Cependant, les enfants sont plus victimes de la traite nationale que de la traite transfrontalière. La traite des enfants concerne aussi bien les filles que les garçons âgés de de 0 à 17 ans. Les tranches d'âge les plus touchées sont celles de 10 à 14 ans puis de 15 à 17 ans. Pour la traite transfrontalière, elle est presque uniformément répartie pour ces deux tranches d'âge. Mais, dans le cas national, même si ces deux tranches d'enfants sont celles qui subissent plus de traite, les enfants de la tranche d'âge de 10 à 14 ans en sont plus victimes. Dans tous les deux cas, la tranche d'âge de 10 à 14 ans reste la plus exposée à ce phénomène.

Graphique 16. Répartition des enfants victimes de traite transfrontalière par tranche d'âge



Les données extraites de la base SIDOFFE -NG représentées par ce graphe montrent le nombre d'enfants victimes de traite transfrontalière par tranche d'âge. Nous notons que la traite transfrontalière touche également les petits enfants de moins de cinq ans. Cela pourrait s'expliquer par le fait que certaines personnes adultes victimes de traite emmènent leurs bébés dans cette aventure. Par ailleurs les enfants les plus exposés se retrouvent dans les tranches d'âges de 10-14 ans et de 15-17 ans. Cela serait dû par le fort taux de décrochage scolaire qui s'y observe.

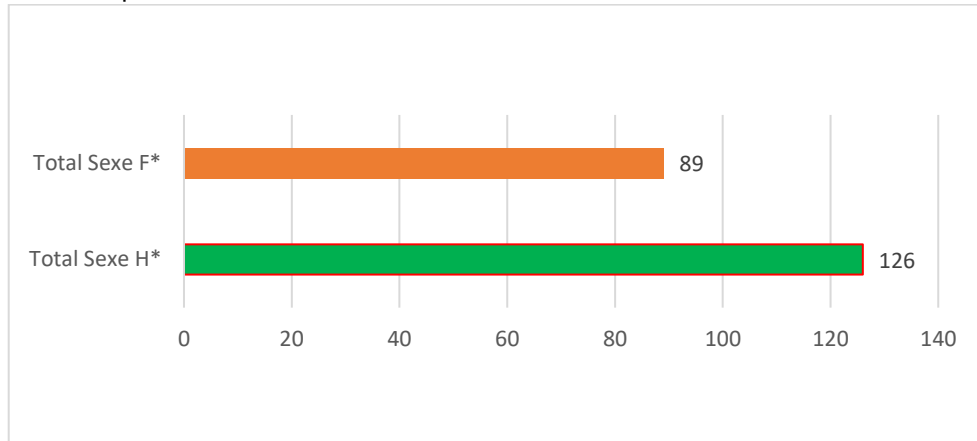
Graphique 17. Répartition des enfants victimes de traite nationale par tranche d'âge



Le présent graphe montre le nombre d'enfants victimes de traite nationale par tranche d'âge. La tranche d'âge de 10 à 14 ans est la plus touchée ; vient ensuite

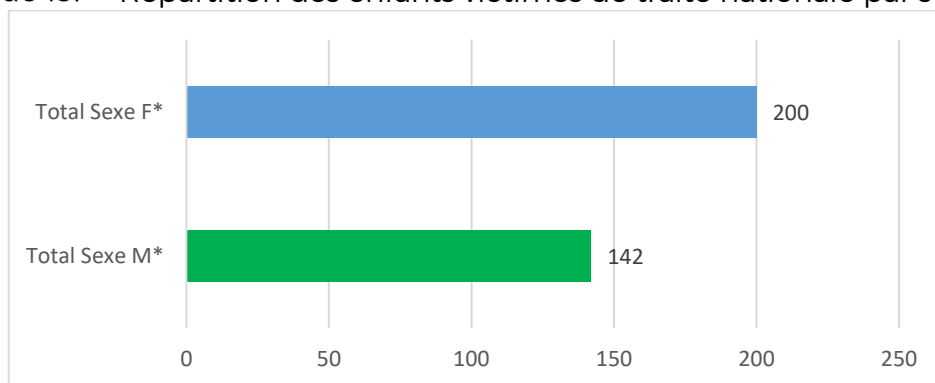
celle de 15 à 17 ans. Cette situation serait due par le fort taux de décrochage scolaire qui s'observe.

Graphique 18. Répartition selon le sexe des enfants victimes de traite transfrontalière par sexe



Les données représentées par le graphe ci-dessus montrent que la traite transfrontalière, dont sont victime les enfants, touche plus les garçons (58,60%) que les filles (41,40%).

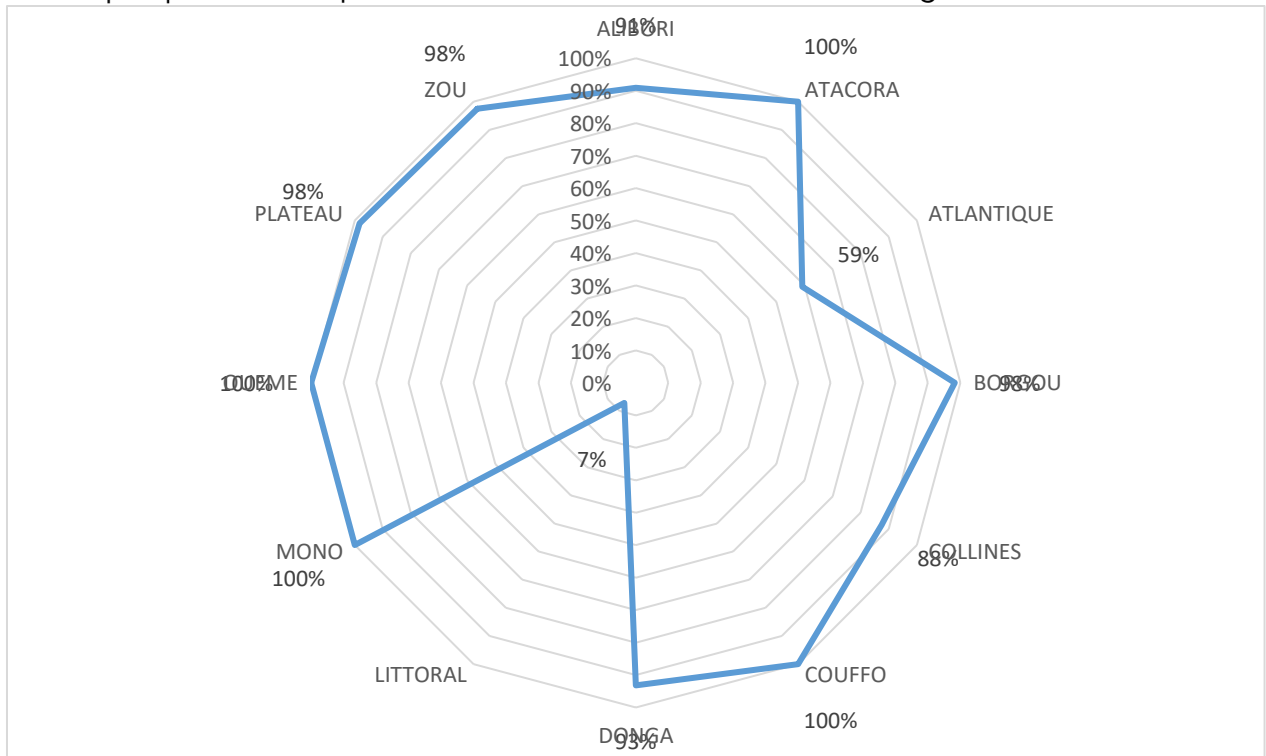
Graphique 19. Répartition des enfants victimes de traite nationale par sexe



Contrairement à la traite transfrontalière, la traite nationale touche plus les filles (58,48 %) que les garçons (41,52 %).

2.1.2- Données Départementales sur la traite des enfants

Graphique 20. Proportion d'enfants victime de traite réintégré



Le graphique ci-dessus montre, par département, la proportion des enfants victimes de traite ayant pu être réintégrés. Les départements de l'Atacora, du Couffo, du Mono et de l'Ouémé ont réussi à réintégrer à 100% les enfants victimes de traite dans leurs localités. Ceux du Borgou, du Plateau et du Zou ont suivi en réinsérant 98% des leurs. Viennent enfin les départements de la Donga, de l'Alibori, des Collines de l'Atlantique et du Littoral avec respectivement 93%, 91%, 88%, 59%. Le littoral vient en dernière position avec un taux très bas (7%). Ce taux interpelle les acteurs de la chaîne d'accompagnement des enfants de ce Département. et 7% d'enfants victimes de traite réinsérés.

2.2- TRAVAIL DES ENFANTS

2.2.1- Données nationales sur le travail des enfants

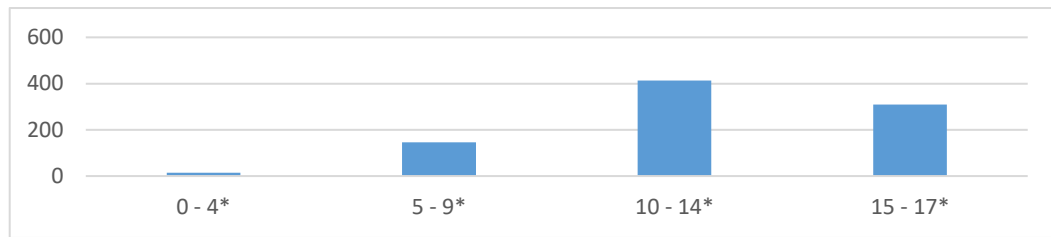
Tableau 9. Vue d'ensemble sur le travail des enfants

Indicateurs	Total Sexe H*	Total Sexe F*	0 - 4*	5 - 9*	10 - 14*	15 - 17*	Total
Nombre d'enfants recensés en situation de travail par les CPS, l'inspection du travail, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	443	439	14	146	413	309	882
Nombre d'enfants retirés par les CPS, l'inspection du travail, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	138	141	3	50	172	54	279
Nombre d'enfants réinsérés dans les centres professionnels par les CPS, l'inspection du travail, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	73	91	0	16	81	67	164
Nombre d'enfants exposés aux pires formes de travail identifiés	303	275	14	84	256	228	578

Source : MASM,OFFE,SIDoFFE-NG 2020

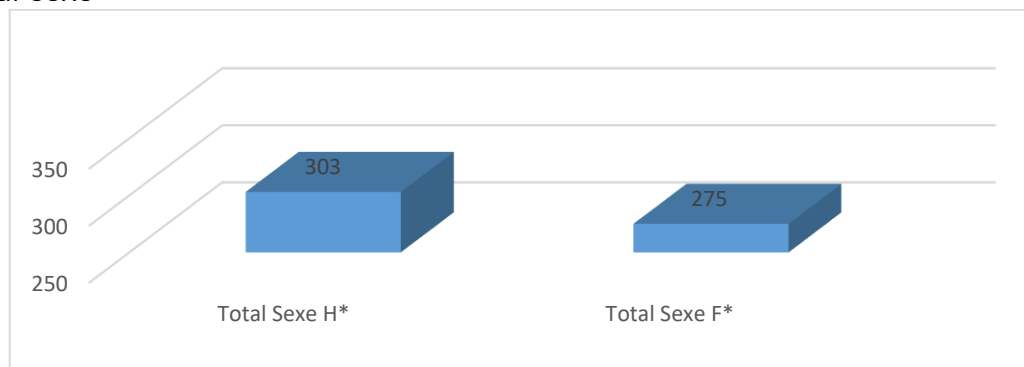
Le tableau relatif aux données nationales sur le travail des enfants montre que les garçons comme les filles sont impliqués, presque dans les mêmes proportions, dans le travail des enfants. Sur les 882 enfants en situation de travail qui ont été recensés seuls 279 enfants ont été retirés par les CPS, l'inspection du travail, structures d'accueil, ONG et structures Partenaires. Parmi les 279 retirés, 164 ont pu être réinsérés. Il faut noter que 578 autres enfants sont exposés aux pires formes de travail.

Graphique 21. Répartition des enfants recensés en situation de travail par les CPS, l'inspection du travail, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires



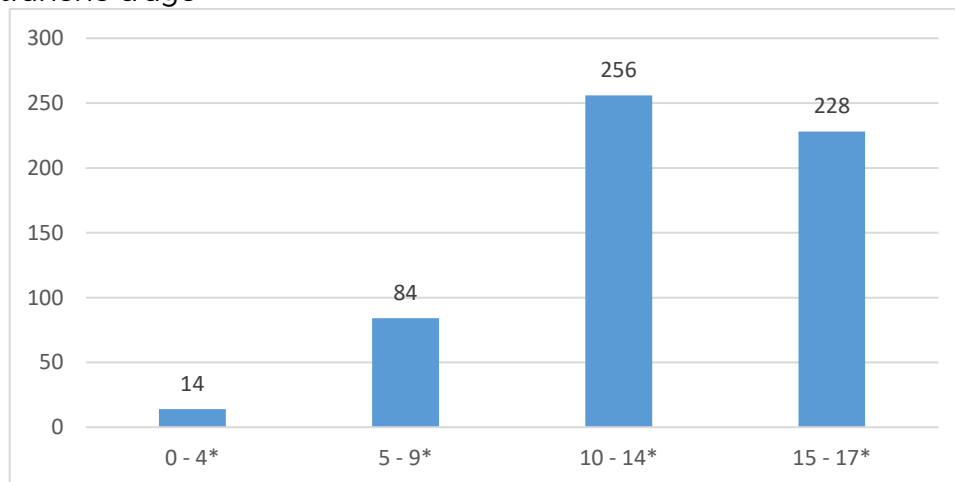
Le graphique montre que la tranche d'âge de 10 à 14 ans est la plus touchée par le travail des enfants soit un taux de 46,82%. Alors que ces enfants devraient se retrouver à l'école. Viens ensuite la tranche d'âge de 15 à 17 ans avec 35,03%.

Graphique 22. Répartition des enfants exposés aux pires formes de travail identifiés par sexe



Le graphe ci-dessus montre que les deux catégories de sexe sont exposées aux pires formes de travail. Mais avec ses 52,42%, le sexe masculin est le plus exposé aux pires formes de travail.

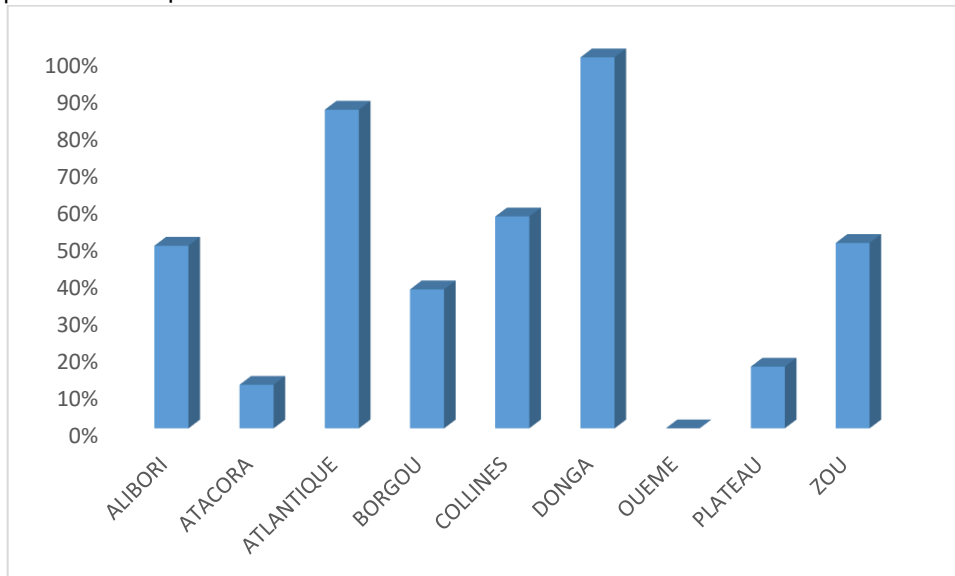
Graphique 23. Répartition des enfants exposés aux pires formes de travail identifiés par tranche d'âge



Le graphe ci-dessus met en exergue les tranches d'âge victimes des pires formes de travail. Les enfants des tranches d'âge de 10 à 14 ans et de 15 à 17 ans sont plus exposés aux pires formes de travail ; mais ceux de 10 à 14 ans le sont davantage.

2.2.2-Données départementales sur le travail des enfants

Graphique 24. Répartition des enfants en situation de travail retirés et réinsérés



Le graphique portant sur la proportion des enfants en situation de travail retirés et réinsérés permet de constater les performances réalisées par chaque département. Ainsi, le département de la Donga

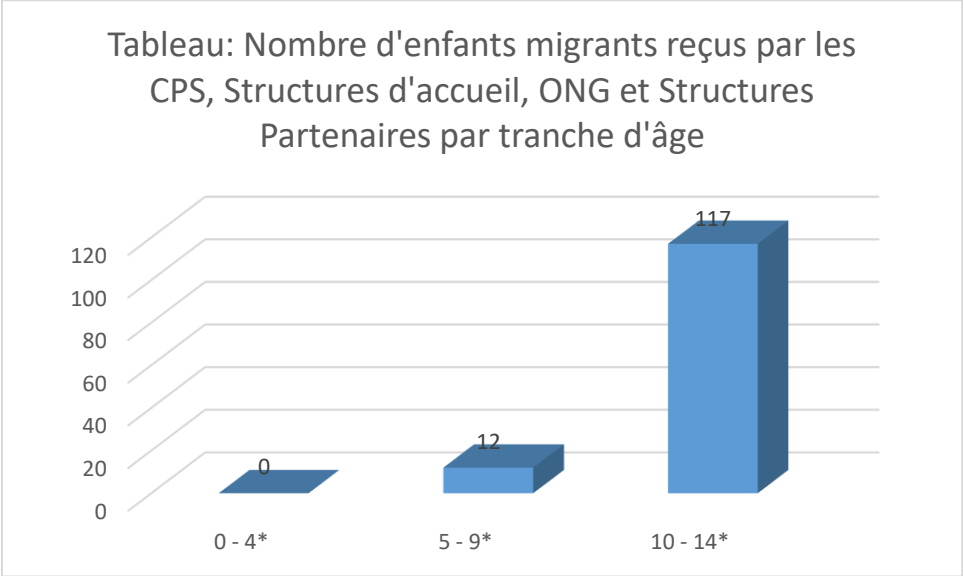
2.3- Migration interne et migration externe des enfants et des jeunes

2.3.1- Données nationales sur la migration des enfants

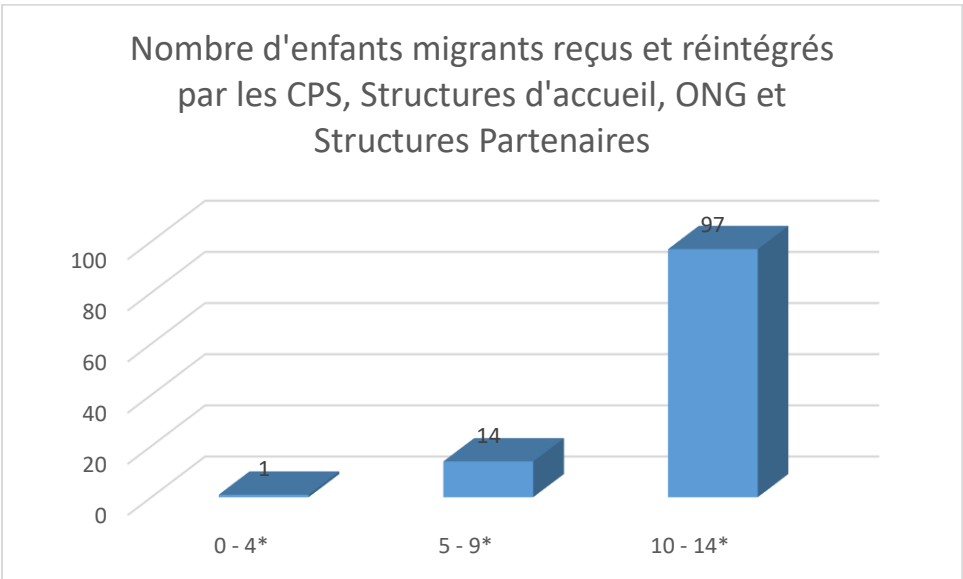
Indicateurs	Total Sexe H*	Total Sexe F*	0 - 4*	5 - 9*	10 - 14*	15 - 24*	Total
Nombre d'enfants ou jeunes migrants reçus par les CPS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	105	114	0	12	117	90	219
Nombre d'enfants ou jeunes migrants reçus et réintégrés par les CPS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	83	105	1	14	97	76	188

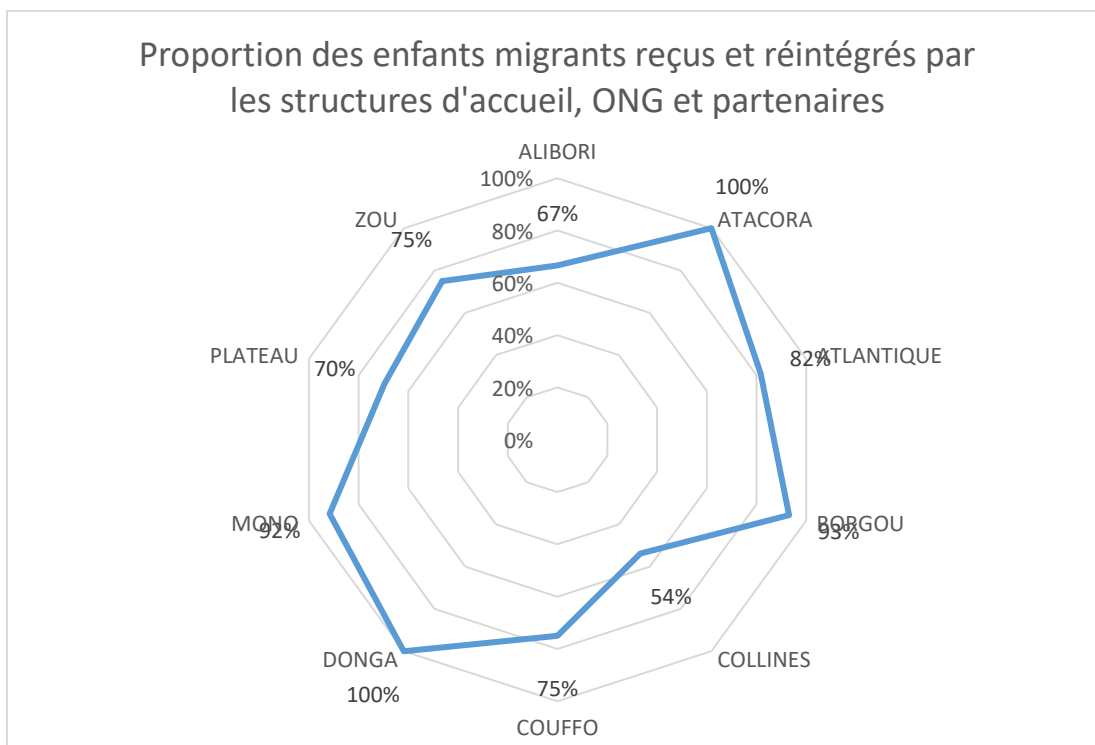
Source : MASM,OFFE,SIDoFFE-NG 2020

Le présent tableau contient les données sur la migration des enfants de la tranche d'âge de 0 à 14 ans. La migration des enfants concerne aussi bien les filles que les garçons ; même si les filles migrent un peu plus que les garçons. De façon globale, les CPS comme les structures d'accueil, les ONG et structures partenaires assure la réintégration de la majorité des enfants en situation de migration



La tranche d'âge de 10 à 14 ans est plus touchée par la migration des enfants. Une forte proportion des enfants de cette catégorie s'y retrouve soit 53,42%





Les départements de l'Alibori et de la Donga ont réussi à réintégrer tous les enfants migrants qu'ils ont reçus. Les départements du Borgou, du Mono, de l'Atlantique, du Couffo, et du Zou ont pu réintégrer au moins les $\frac{3}{4}$ de ces enfants. Les départements du Plateau, de l'Alibori et des Collines n'ont réintégré respectivement que 70%, 67% et 54% des enfants migrants qu'ils ont reçus. Au Bénin, plus de 200 enfants se trouvent en situation de migration. Le département de l'Atlantique enregistre à lui seul près de la moitié des enfants migrants au Bénin soit 104 sur les 219 enfants migrants. Les départements du Borgou, du Mono et du Plateau ont reçu respectivement 29, 24 et 23 enfants migrants. Les autres départements ont reçu moins d'enfants migrants.

CHAPITRE 3. CAPE ET FAMILLES HÔTES

Ce chapitre aborde les sous thématiques accompagnement et suivi des Centres d'Accueil et de Protection de l'Enfant (A), puis les informations relatives aux familles hôtes et familles d'accueil (B).

3.1- Accompagnement et Suivi des CAPE

Les indicateurs contenus dans cette sous-thématique sont au nombre de six (06) dont quatre (04) seront abordés à savoir :

- Nombre d'enfants ayant son dossier à jour dans les CAPE
- Nombre d'enfants réintégrés dans un milieu de vie protecteur
- Nombre d'enfants disposant d'une ordonnance de garde provisoire
- Nombre d'enfants pris en charge par les CAPE.

Tableau n°... : Présentation des indicateurs nationaux relatifs à l'accompagnement et le suivi des CAPE

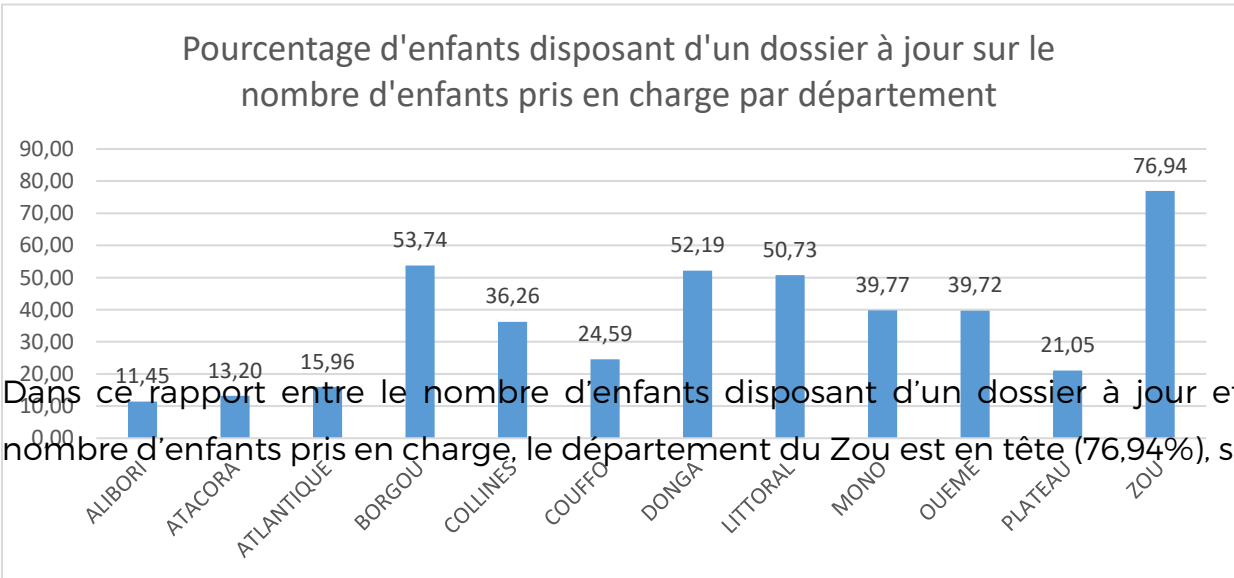
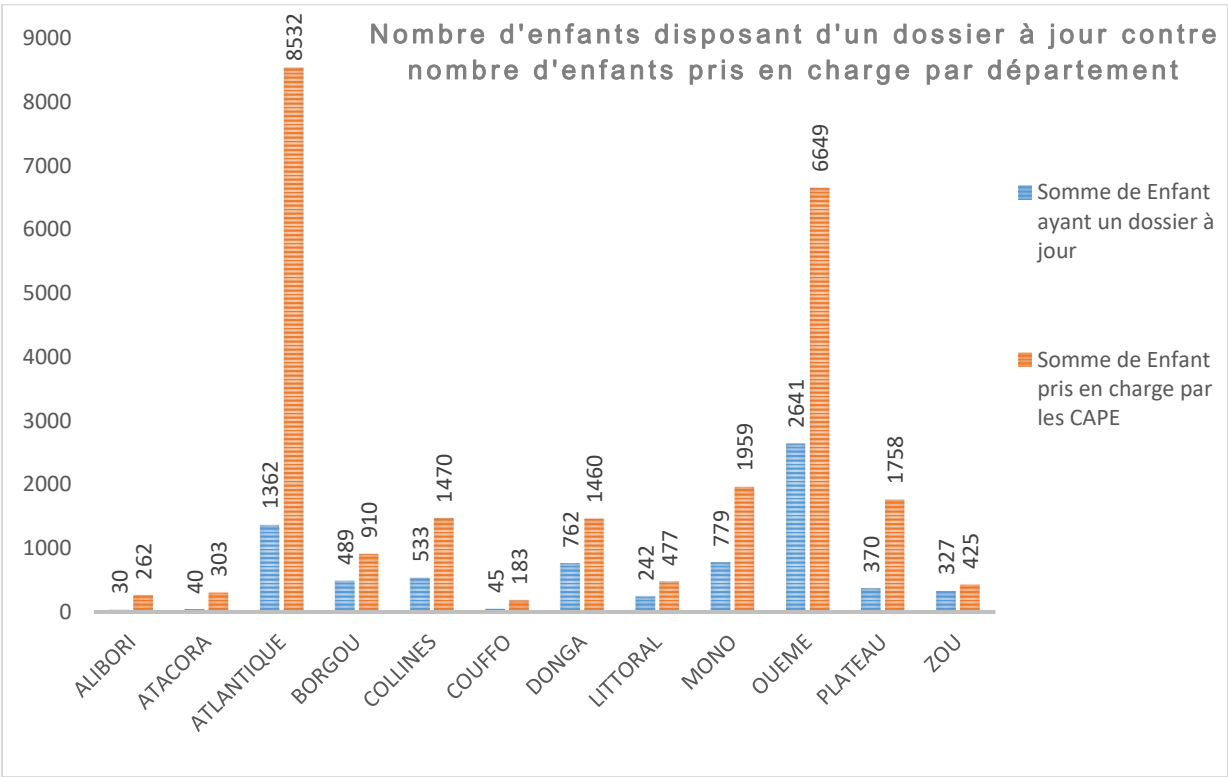
Indicateurs	Sexe		Tranche d'âge (ans)				Total
	Masculin	Féminin	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17	
Nombre d'enfants ayant son dossier à jour dans les CAPE	3957	3663	1040	1847	2764	1974	7620
Nombre d'enfants réintégrés dans un milieu de vie protecteur	249	338	55	91	238	203	587
Nombre d'enfants disposant d'une ordonnance de garde provisoire	1811	2262	972	1092	1201	808	4073
Nombre d'enfants pris en charge par les CAPE	12404	11984	2884	6089	9500	6162	24388

Source : MASM,OFFE,SIDoFFE-NG 2020

Le rapport « Nombre d'enfants réintégrés dans un milieu de vie protecteur » sur « Nombre d'enfants pris en charge par les CAPE » est de 0,02. Cela signifie que moins d'un enfant sur 100 dans les CAPE sont réintégrés dans un milieu de vie protecteur. Or, le rôle des CAPE est d'être des centres de transit où l'enfant en situation difficile passe le moins possible de temps, puis est réintégré dans sa

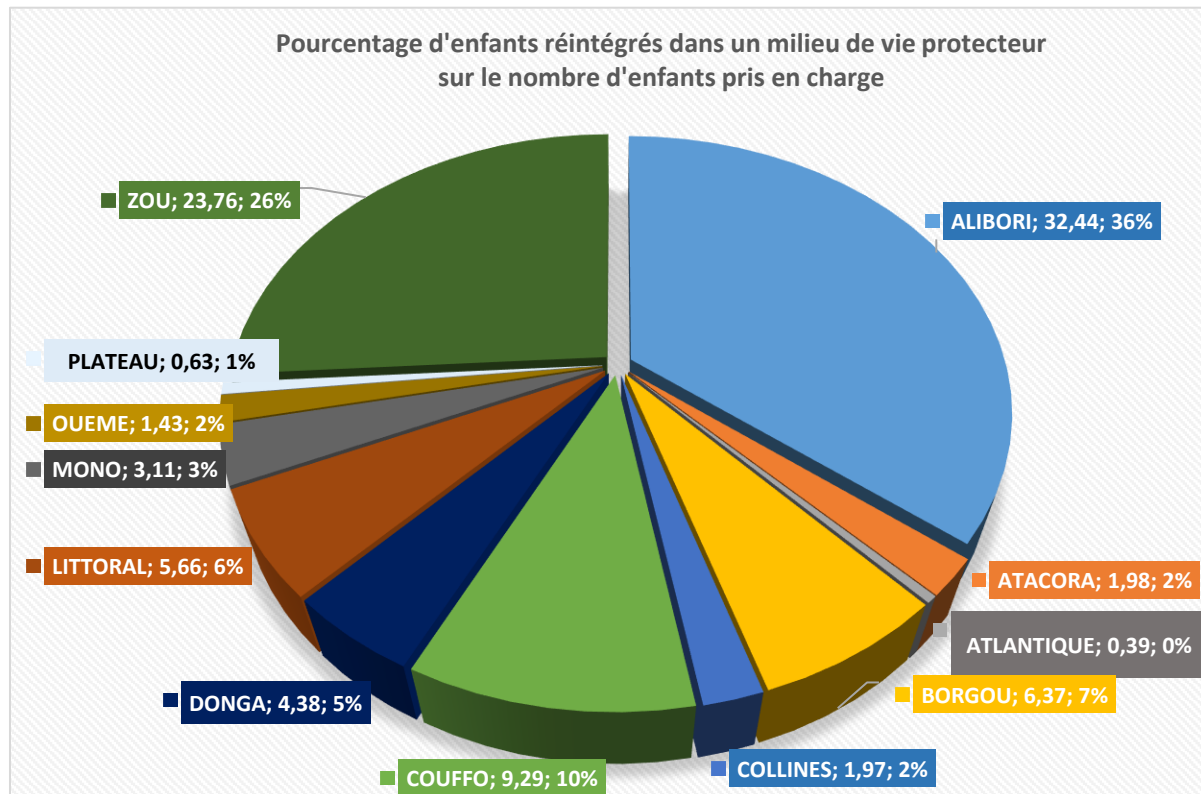
famille biologique ou dans une famille d'accueil selon la solution que préconise sa situation. L'effort d'accompagnement des CAPE dans ce sens doit être poursuivi.

Par ailleurs, 16,7% des enfants dans les CAPE au Bénin dispose d'une ordonnance de placement provisoire. Et 31,24% de ces enfants ont dossier individuel régulièrement mis à jour. Beaucoup d'effort reste à fournir à ce niveau pour inverser la tendance. Un travail de fond doit être envisagé à l'endroit des CAPE pour formaliser la présence des enfants au sein de ces institutions, et documenter de façon systématique toutes les actions ou évolution intervenues dans la situation des enfants.



Dans ce rapport entre le nombre d'enfants disposant d'un dossier à jour et le nombre d'enfants pris en charge, le département du Zou est en tête (76,94%), suivi

du Borgou (53,73%), de la Donga (52,19%) et du Littoral (50,73%). L'Alibori passe en dernière position avec 11,45%.



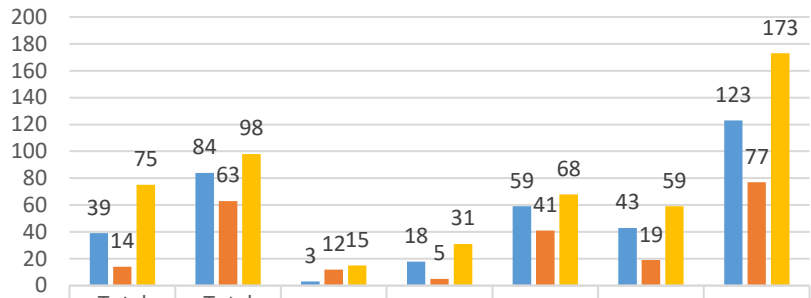
Source: SIDoFFE-NG 2020

En termes de nombre d'enfants réintégré sur le nombre d'enfants pris en charge dans les CAPE, les pourcentages de réintégration les plus élevés s'observent dans les départements de l'Alibori (36%) et du Zou (26%). Même si dans l'ensemble, ces taux restent relativement bas, les acteurs sont à encourager dans le sens de la poursuite de l'effort pour leur amélioration.

3.2- Familles hôtes / familles d'accueil

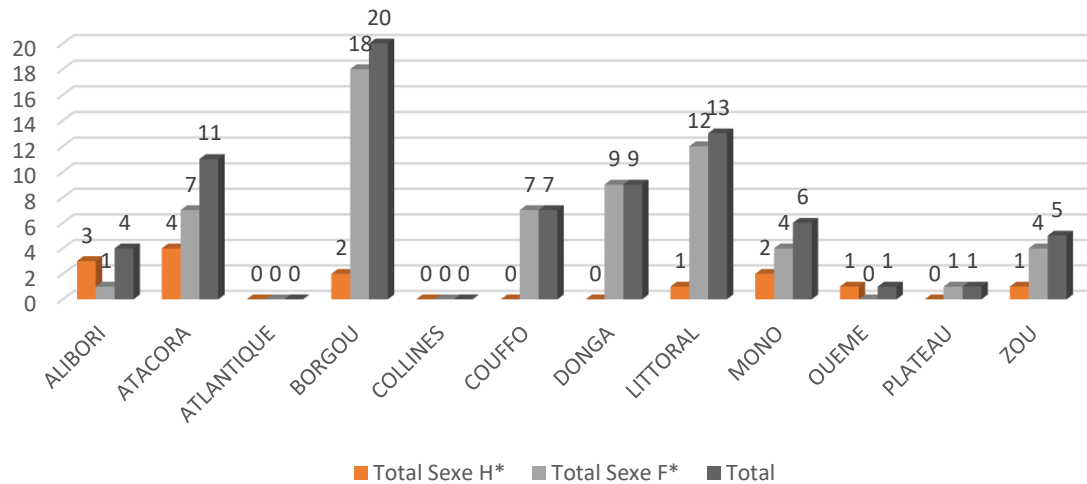
En expérimentation au Bénin depuis quelques années les familles hôtes et les familles d'accueil constituent une approche alternative à la mise en institution (CAPE) des enfants en situation difficile.

Effectif des enfants dans les familles hôtes/d'accueil par sexe et par tranche d'âge sur le plan national

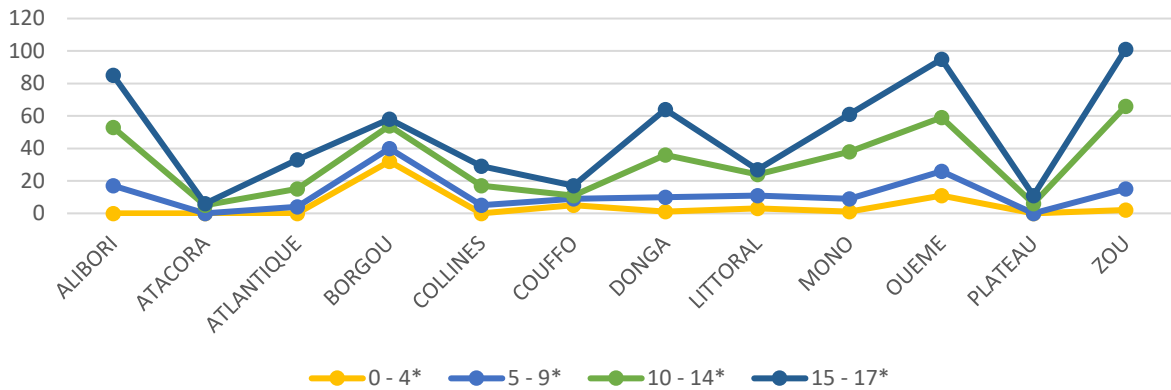


■ Nombre d'enfants réintégrés en milieu de vie protecteur	39	84	3	18	59	43	123
■ Nombre d'enfants accueillis dans les familles hôtes/d'accueil	14	63	12	5	41	19	77
■ Nombre d'enfants ayant fait un long séjour en famille hôte/d'accueil (plus de 6 mois)	75	98	15	31	68	59	173

Nombre d'enfants accueillis dans les familles hôtes/d'accueil par sexe et par département



Nombre d'enfants réintégrés dans un milieu de vie protecteur par tranche d'âge et par département



CHAPITRE 4. VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

4.1- Mutilation Génitale Féminine

4.1.1- Données nationales

Bien que le Bénin ait été déclaré pays non à risque aux mutilations génitales féminines, certaines poches de résistance continuent d'échapper au circuit de la répression. En effet, dans le cadre de la mise œuvre du projet FEDIH par CUSO INTERNATIONAL, de nouvelles pistes et acteurs ont été explorés avec un mode opératoire suffisamment discret. Au-delà de son caractère répressif, la loi 2003 y relative présente un avantage dissuasif bien remarquable. Le projet étant mis en œuvre dans le Borgou et l'Alibori (pour cette phase),il serait souhaitable que la logique d'intervention du projet touche d'autres départements afin d'avoir une cartographie du phénomène au Bénin.

4.2- Grossesses / mariages précoces et autres violences faites aux enfants

4.3.1- Grossesses et mariages précoces

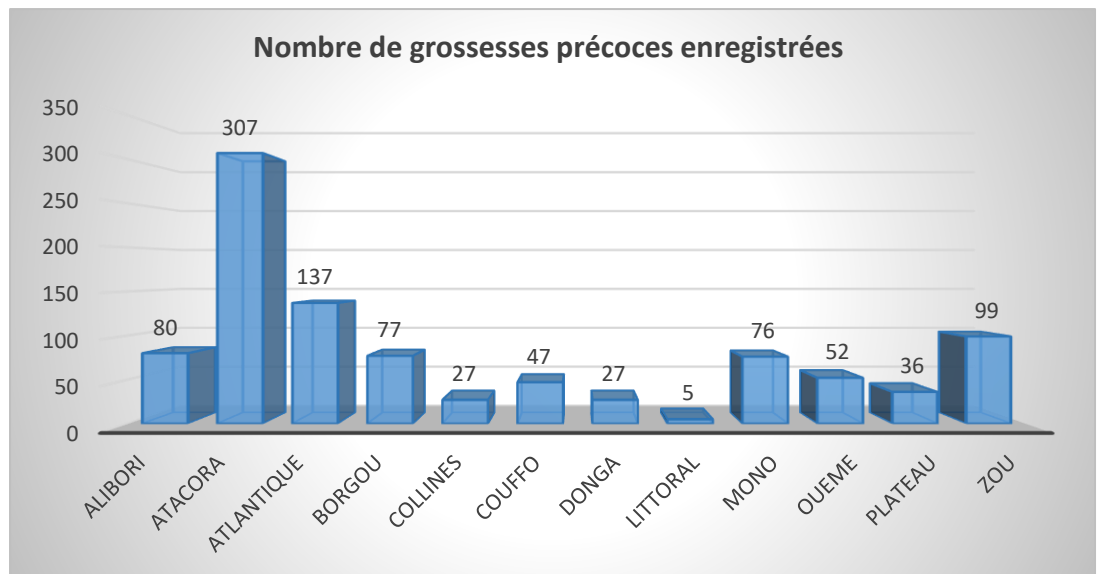
Tableau : Répartition des cas de grossesses et de mariages précoces reçus et pris en charge par sexe et par tranche d'âge

Indicateurs	Garçons	Filles	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17	Total
Nombre total de cas de grossesses précoces enregistrées dans les structures de prise en charge		970			187	786	970
Nombre de cas de grossesses précoces pris en charge		609			156	454	609
Proportion cas de grossesses précoces enregistrées et pris en charge		62,78%			83,42%	57,76%	62,78%
Nombre total de cas de mariages précoces enregistrés	24	697			204	520	721
Nombre de cas de mariages précoces pris en charge	10	515			135	390	525
Proportion cas de mariages précoces enregistrés et pris en charge	41,67%	73,89%			66,18%	75,00%	72,82%

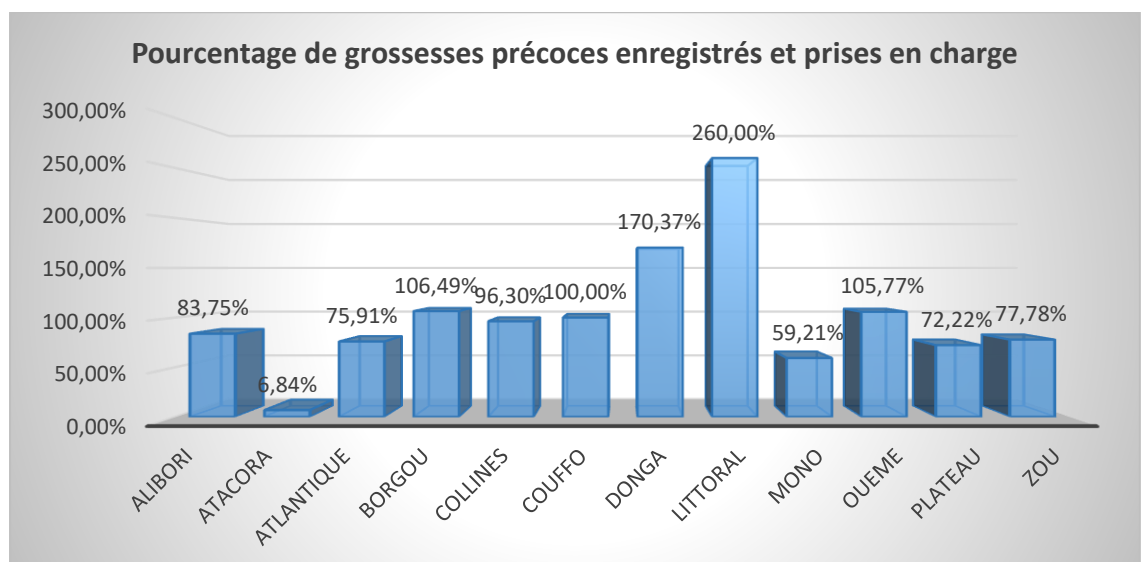
Source : MASM,OFFE,SIDoFFE-NG 2020

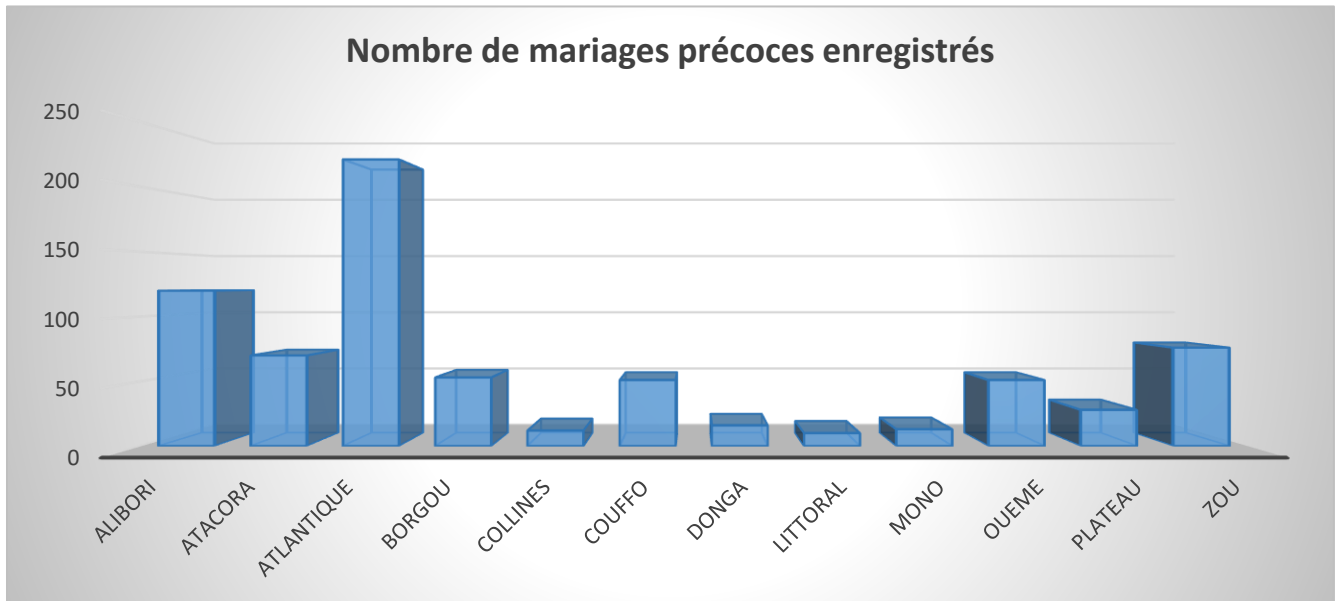
Les enfants les plus touchés par les mariages précoces et les grossesses précoces sont les filles âgées de 15 à 17 ans.

Les graphes ci-dessous, nous donnent l'ampleur du phénomène par département.

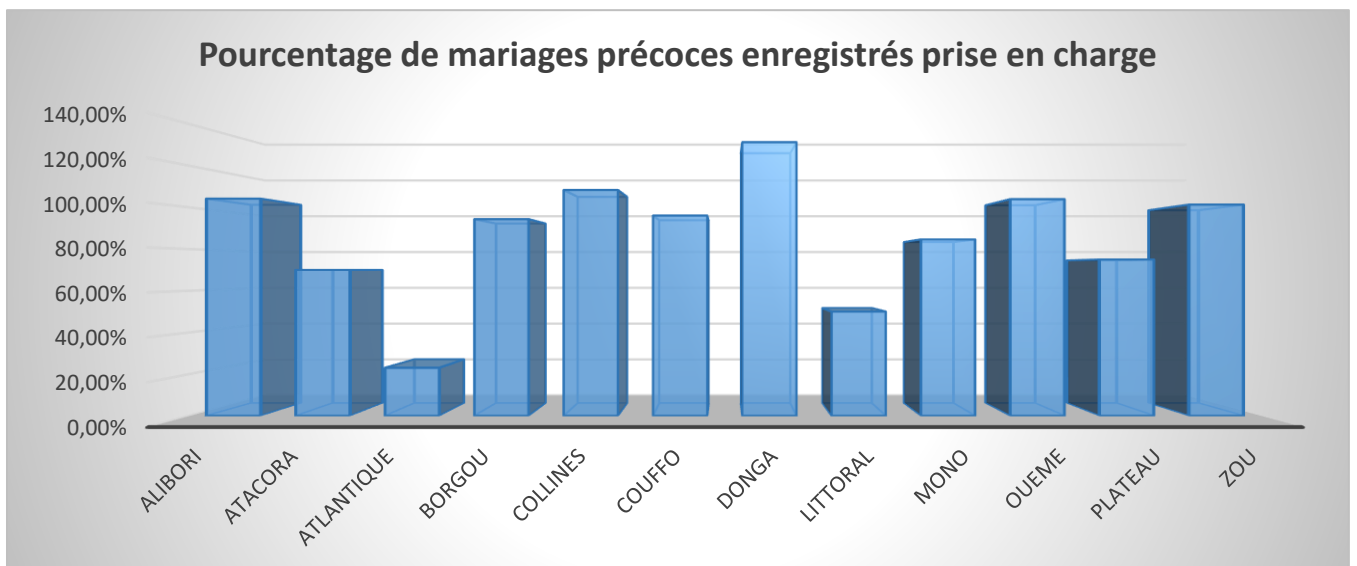


D'après ce graphique, le département de l'Atacora vient en tête avec 307 cas de grossesses précoces, ensuite l'Atlantique suivi du Zou. Curieusement, seulement 5 cas ; d'où le problème de la complétude des données.



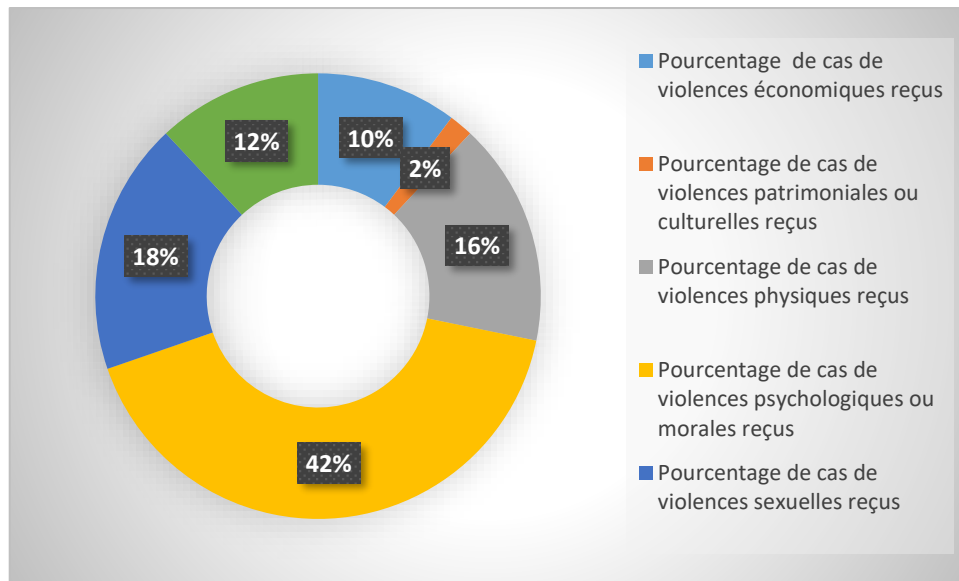


En ce qui concerne les mariages précoces enregistrés, c'est le département de l'Atlantique qui a battu le record avec 211 cas. L'Alibori vient en deuxième position avec 120 cas, suivi du Zou ; les Collines viennent en dernière position avec 12 cas enregistrés.



4.3.2- Violences faites aux enfants

Graphique : Répartition des cas de violences reçus par catégories



Ce graphique montre la prédominance des cas de violences psychologiques ou morales parmi les cas reçus (42%) ; ensuite, viennent les cas de violences sexuelles et les violences physiques. Les cas les plus faibles sont les violences patrimoniales ou culturelles.

Tableau : Répartition des différents cas de violences par sexe et par âge

Indicateurs	Garçons	Filles	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17	Total
Nombre de cas de violences économiques reçus	63	236	1	28	124	147	299
Pourcentage de cas de violences économiques reçus	11,65%	9,90%	0,99%	9,69%	11,83%	9,76%	10,22%
Nombre de cas de violences patrimoniales ou culturelles reçus	5	46	1	7	20	23	51
Pourcentage de cas de violences patrimoniales ou culturelles reçus	0,92%	1,93%	0,99%	2,42%	1,91%	1,53%	1,74%
Nombre de cas de violences physiques reçus	121	354	7	67	189	216	475
Pourcentage de cas de violences physiques reçus	22,37%	14,85%	6,93%	23,18%	18,03%	14,34%	16,24%
Nombre de cas de violences psychologiques ou morales reçus	321	893	64	144	398	616	1214

Indicateurs	Garçons	Filles	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17	Total
Pourcentage de cas de violences psychologiques ou morales reçus	59,33%	37,46%	63,37%	49,83%	37,98%	40,90%	41,50%
Nombre de cas de violences sexuelles reçus	3	533	6	27	202	304	536
Pourcentage de cas de violences sexuelles reçus	0,55%	22,36%	5,94%	9,34%	19,27%	20,19%	18,32%
Nombre total de cas d'enlèvement et de séquestration survenus	28	322	22	16	115	200	350
Pourcentage de cas d'enlèvement et de séquestration survenus	5,18%	13,51%	21,78%	5,54%	10,97%	13,28%	11,97%
Nombre total de cas de cas de violences faites aux enfants reçus	541	2384	101	289	1048	1506	2925
Pourcentage	18,50%	81,50%	3,45%	9,88%	35,83%	51,49%	100,00%

- Violences faites aux enfants

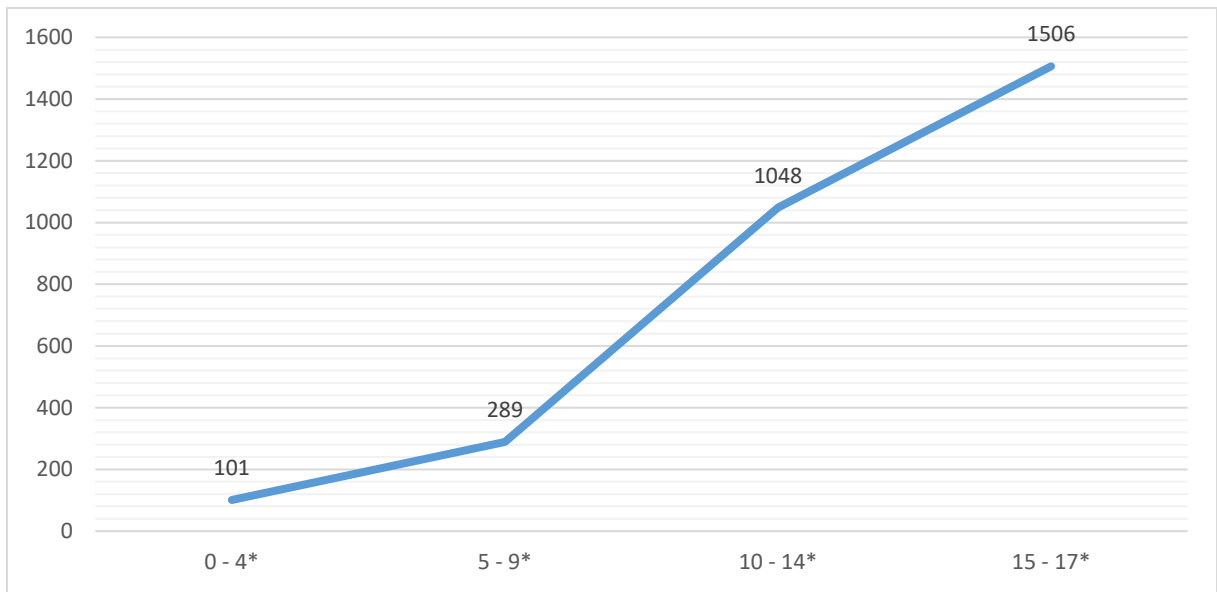
Les données collectées ont permis de dénombrer 2925 enfants victimes de violences diverses à savoir : psychologiques ou morales, violences économiques, physiques, sexuelles, enlèvement et de séquestration.

- Ampleur du phénomène

De façon générale, À la lecture de ce tableau, nous constatons de façon globale que les filles (81.50%) sont les plus concernées par les violences que les garçons (18,50%).

- Caractéristiques des enfants victimes de violences

Graphique : Évolution du nombre globale des cas de violences suivant les tranches d'âges



Ce graphique laisse apparaitre que plus l'âge n'augmente, plus l'enfant est exposé aux différentes formes de violences.

ANNEXES

Annexe 1 : Textes juridiques internationaux, régionaux et nationaux

Annexe 2 : Grille de vulnérabilité : consensus des acteurs en Avril 2006

Annexe 3 : Organisation de la collecte des données de la base SIDOFFE-NG

Annexe 4 : Fiches de gestion des cas/Protection de l'enfant

Annexe 5 : Fiche synthèse du domaine Protection de l'enfant